L'ACTION POPULAIRE

Directeur, L. C. FARLY. "Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent".—Victor Hugo **Administration: Tél. Bell 270**

VOL. III, No 11. JOLIETTE, JEUDI, 11 MAI 1916. DEUX SOUS LE NUMERO

St-Gabriel de Brandon.

—Le 30 avril avait lieu solennellement les fiançailles de Mlle Eva Lavallée et de M. Joseph Lequin de Montréal.

Le mariage sera célébré le 29 mai

—La semaine dernière est décédée Mme Edmond Allard.

—(:o:)—

St-Jacques de l'Achigan

Résolution de Condoléances.

—A la séance du 7 mai, il a été proposé par M. Emile Boulard, secondé par M. Josaphat Dupuis, et adopté par tous les membres présents que les membres du Cercle Montcalm No 31 de l'Alliance Nationale ont appris avec un vif regret la mort de leur confrère M. Prosper Coderre, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du défunt et aux journaux locaux pour publication.

(Signé) Amédée Dugas, prés.
Eug-D. Forest, sec.

—M. Joseph Gagnon, bourgeois résidant à Joliette, est décédé le 9 mai à Saint1Jacques.

Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse et trois fils Aldéric, Zacharie et Euclide; trois filles Mmes Joseph Couture de cette paroisse, Sam Vaudet et Joseph Lépine de Joliette; deux frères Zacharie et Olivier; deux soeurs Mme Ernest Marion et Siméon Dufort.

Son service a eu lieu ce matin après l'arrivée du train.

Nos sincères sympathies à la famille.

—Le 9 mai M. William Lépine, ferblantier, conduisait à l'autel Mlle Henriette Brien, fille de M. Joseph Brien.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Mathias Piette.

Nous présentons à M. et Mme William Lépine nos meilleurs voeux de bonheur.

—(:o:)—

St-Lin des Laurentides.

—Le 29 avril eut lieu un euchre-concert organisé par Mme Lecoq au bénéfice des pauvres de l'hospice Saint Antoine. Cette fête remporta un brillant succès. Plusieurs personnes étrangères rehaussaient l'éclat de cette soirée par leur présence. De riches prix furent distribués aux heureux gagnants. Un magnifique programme musical fut exécuté par M. A. Parent, et Mlle Y. Allard chanta de jolis morceaux. M. l'avocat Allard déclama de jolis morceaux qui furent fort goûtés de l'auditoire. M. Allard a le don de bien dire et, par sa voix sympathique, sait captiver les coeurs.. Bref chacun se sépara emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

—Mlles Yvonne Allard, Eva Archambault; MM. Armand Parent, L. J. Archambault, W. Laurier, J. P. Archambault, A. Allard étaient de passage à St-Eustache la semaine dernière à l'occasion du euchre-bal.

—Est décédé dans le cours de la semaine dernière Mme Joseph Huneault; son service fut chanté le 2 mai au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—L'ouverture du mois de Marie a été célébré dans notre coquette petite église avec beaucoup de pompes. Il y eut chant magnifique par le choeur des Enfants de Marie et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Dugas.

—Mlles Laurier de Montréal sont en promenade chez M. Roy.

—M. L. Venne était de passage chez ses parents samedi.

—Mlle Eva Morin est à Montréal pour une quinzaine.

—Le soldat Morin, blessé au visage le 8 décembre est retourné au front. Pour un brave,—on ne peut pas dire à trois poils puisqu'il n'en a pas au menton—c'en est un qui fait honneur à sa race et à la cause qu'il défend.

—Après la récolte du sucre d'érable qui a été assez bonne, on commence à parler des semailles. La saison s'annonce sous les plus brillantes couleurs et plusieurs de nos cultivateurs ont déjà commencé à ensemencer.

—Le notaire J. B. T. Richard de l'Epiphanie est venu adresser la parole aux citoyens de St-Lin immédiatement après la grand'messe. Il fut attentivement écouté et applaudi

—Notre député sortant, M. Reed était aussi de passage ici dimanche le 7 courant; il commencera sous peu sa campagne électorale. Nous lui souhaitons grand succès.

—La commission scolaire composée de M. J. T. Corbeil président, L. Venne, C. Gariépy, A. Roy a décidé de construire un collège de $45 000 malgré l'opposition de la plus grande majorité qui trouve que ce collège sera trop dispendieux et trop grand. Ils auraient été en faveur d'un collège de $25 000. Cela aurait été plus raisonnable, car dans ce temps-ci la main d'oeuvre et les matériaux sont trop élevés. Avis a été donné dans le journal la "Presse" aux entrepreneurs d'avoir à présenter leurs soumissions d'ici au 11 au soir courant.

—MM. H. Ethier et Lavallé, hôteliers de cette ville, ont obtenu des licences de tempérance du conseil municipal.

—Deux fils du Céleste Empire ont ouvert une buanderie dans le centre de la ville; cela va accomoder beaucoup de gens. Nous leur souhaitons la bienvenue.

—Mme Beauregard de Montréal et ses deux enfants, ont passé une quinzaine chez Mme O. Brien.

—M. le notaire Beaudoin de Montréal et M. Beauregard étaient de passage à St-Lin dimanche.

—Le 3 courant Mlle Eva Archambault donna une joyeuse sauterie en l'honneur des demoiselles Juliette et Jeannette Laurier, filles du docteur Ruben Laurier de Montréal et ex-député du comté de l'Assomption. Il y eut chant, musique, déclamation, danse. Mlles Laurier exécutèrent de beaux morceaux de musique ainsi que Mlle Eva Archambault qui rendit avec beaucoup d'âme un solo de violon. Dès son premier coup d'archet on sent chez elle une nature d'artiste. Mlle Yvonne Allard qui possède une magnifique voix de soprano chanta accompagnée de M. A. Parent de jolis duos qui furent comme toujours très goûtés. A minuit un succulent goûter fut servi. M. l'avocat Allard prié de dire quelques mots lui aussi sut comme il a toujours coutume de le faire en de semblables circonstances nous intéresser en laissant parler son coeur. Il n'oublia pas d'ajouter la note joyeuse aux pensées plus sérieuses.

On s'amusa ferme jusqu'à une heure assez avancée et chacun emporta un bon souvenir de ces douces heures.

Mlle Eva Archambault reçut ses hôtes avec toute la gentillesse qu'on lui connait. On remarquait Mlles J. et J. Laurier, M.-Lse et Y. Allard, T., T., J., et E. Archambault; MM, W. Allard, A. Brien, A. Parent et J.-L. Archambault.

—Une réunion d'intimes eut lieu dimanche le 7 courant chez Mlle Y. Allard. Comme toujours la plus franche gaieté a régné durant toute la soirée. On remarquait Mlles Eva et Thérèse Archambault, M.-Lse Allard; MM. A. Parent, A. Brien, L.-J. Archambault, A. Allard.

—Le 9 au soir eut lieu une conférence donnée par M. Dumais. L'élite de la société assistait à cette assemblée.

—M. le curé Laferrière était de passage à Joliette ludi le 8 à l'occasion du service anniversaire de Mgr Archambault.

—Mardi l'avocat Allard était en voyage d'affaires à Montréal.

—Mlles F. et A. Auger de New-Glasgow et M. et Mme Larose du St-Esprit étaient de passage chez M. O. Morin la semaine dernière.

—Mme Ludger Morin est revenue de Montréal où elle a passé une quinzaine chez sa fille Madame Ulric Valiquette.

—M. Georges Martel notre dévoué maitre-chantre est dangereusement malade à l'Hospice Saint-Antoine. Nous formulons des voeux pour son prompt rétablissement.

—:o:—

St-Ignace du Lac.

—M. Alexandre Bellerose, parti le 1er mai pour assister à la convention libérale du comté de Maskinongé, nous est revenu dimanche dernier en compagnie de M. Rod Tourville, député sortant et candidat libéral pour le comté. M. Tourville était accompagné de M. le notaire J. A. Mireault, Louiseville. M. Tourville a adressé la parole aux électeurs de notre nouvelle paroisse et nous a démontré les bienfaits qu'il a fait pour nous depuis qu'il est notre représentant à la législature. Il a demandé aux électeurs de donner leur concours au gouvernement Gouin qu'il supporte, afin que la province de Québec continue à prospérer comme elle l'a fait depuis l'arrivée de sir Lomer Gouin au pouvoir. Inutile de dire que M. Tourville a été très applaudi et que les électeurs de notre paroisse sauront le remercier de ce qu'il a fait pour nous en lui donnant une forte majorité.

M. Félix Fréchette maire, présidait.

—M. Rosario Mondor et sa dame de Saint-Damien, sont arrivés dans notre paroisse pour y passer l'été.

Nous leur souhaitons la bienvenue

—(o)—

Saint-Sulpice.

—Le Rév. Père Lacombe, venant du Nord-Ouest, était de passage dimanche dernier dans notre paroisse chez notre curé M. l'abbé A. Boisseau et chez M. Charles Landreville, maire.

—M. J. B. T. Richard, notaire de l'Epiphanie, est venu il y a quelques semaines adresser la parole aux citoyens de St-Sulpice. Il se dit "indépendant" dans le comté de l'Assomption. Maintenant arrive-ra-t-il à son but? L'avenir le dira.

—Mlle Amanda Paré était en promenade chez ses parents dimanche dernier.

Les travaux sont commencés mardi dernier sur la grande route provinciale dans le bas de la paroisse.

—La maladie visite plusieurs familles dans notre circuit. L'école du village est fermée depuis bientôt un mois à cause de la maladie de la maitresse Mlle Ozine Lafortune.

—M. Joseph Edouard Robitaille, est entré commis chez M. Avila Peltier, marchand-général.

—Les défunts de cet hiver ont été enlevés du charnier, la semaine dernière pour être transportés dans le cimetière.

—M. Albert Lacombe, chimiste de Renfrew, était en promenade chez ses parents dimanche dernier, ainsi que M. Léo Paré, boulanger de Lavaltrie.

L'OPINION DE M. BOURASSA SUR LES CONSERVATEURS

Nos amis nous connaissent assez pour savoir que nous ne sommes pas au service de la force. En 1907 nous avons apporté notre appui à l'opposition conservatrice de Québec au moment où elle était totalement désemparée. Elle n'avait plus ni programme, ni idées, ni argent. Son unique valeur, M. Tellier, n'était pas même soutenue par la majorité des politiciens conservateurs.

Comme parti, elle est aujourd'hui en fort meilleure posture. Redevenue la chose du parti tory d'Ottawa, elle est assurée d'appuis matériels qui lui faisaient défaut en 1908. L'argent et le patronage fédéral vont probablement lui valoir quelques circonscriptions électorales de plus. Certains reniements opportuns de M. Cousineau—ses déclarations en faveur de l'union législative des provinces, son vote sur le bill Galipeault, son zèle pour la guerre de l'Empire—lui assurent l'appui chaleureux de la clique du *Mail* et, généralement, de la presse tory, qui a rarement perdu l'occasion de darder M. Tellier dans le dos, avant comme après son alliance avec les nationalistes. Il est donc fort possible que M. Cousineau reviennent à la Législature avec quelques partisans de plus. Il n'en sera pas moins défait, en dépit des "fortes lignes de parti" qu'il a reconstituées —ou peut-être à cause de cela

L'OPINION DE M. BOURASSA SUR LES LIBÉRAUX

Le peuple, un peu partout et peut-être chez nous plus qu'ailleurs, aime à voter pour quelque chose et pour quelqu'un.

Le parti libéral, c'est quelque chose; Gouin, c'est quelqu'un. Le parti conservateur québecois, ce n'est plus rien; Cousineau, ce n'est personne.

Il y a donc toute chance que le peuple de la province dise à M. Cousineau, comme dans la chanson: *"T'es ben qu'trop petit, mon ami!"*

A certains égards, c'est malheureux. Tant que dure le stupide régime des partis, l'un des rares correctifs de ses inconvénients, c'est un équilibre des forces de gouvernement et d'opposition. Une opposition peut être forte par le nombre, plus forte encore par la valeur de ceux qui la dirigent. Selon toute probabilité, l'opposition va sortir de la lutte faible en nombre et surtout lamentablement nulle dans la direction. Ce qu'on peut souhaiter de plus désirable pour la province, c'est qu'elle renferme quelques hommes de valeur qui suppléent partiellement à l'insuffisance du chef. *Et encore, dans un parti constitué selon la tradition des "fortes lignes", les bras et les pieds ne peuvent guère agir, quand la tête est vide ou absente.*

L'opinion de M. Bourassa sur les deux chefs politiques.

Un cabinet Gouin est assurément plus acceptable à tous égards qu'un cabinet Cousineau,—lequel ne saurait être qu'une caricature de gouvernement, un gouvernement-joujou, dont le chef apparent danserait dans les mains des ministres torys-impérialistes d'Ottawa comme une marionnette de Guignol.

Les chocolats Liggetts sont recommandés pour leur pureté autant que pour leur saveur exquise. Vendus et recommandés par les Pharmacies Rexall.

Ne grondez pas un enfant irritable; les chances sont qu'il est constipé. Donnez-lui une pastille laxative "Rexall Orderlies". En vente exclusivement dans les Pharmacies Rexall.

Contre la constipation chronique employez les "Rexall Orderlies". Leur action est douce mais efficace. En vente seulement aux Pharmacies Rexall 15 et 25 cts la boite.

Si votre chevelure semble sans vie essayez le tonique pour les cheveux Rexall "93". Toutes les Pharmacies Rexall le vendent et le garantissent sans réserve. 50c et $1.00

SALLE de QUILLES

Ancienne place du "Théâtre Gaieté"

Voisin de l'Hôtel Commercial.

—OUVERTE—

LA SEMAINE 9 a.m. à minuit — LE DIMANCHE Après la grand'-messe jusqu'à minuit

Tél. 214

PHILIPPE LORD, PROP

24-52

Tél. Bell 90 — No 13 Rue Notre-Dame

LES MEILLEURS RAFRAICHISSEMENTS ! !

Crème glacée, Soda à la crème glacée, Chocolats Neilson, Ganong, Willard's et autres variétés.

:..SAMEDI ET DIMANCHE PRIX SPECIAUX...:

Chocolats de 60c pour 50c; de 50c pour 40c que vous payez 40c dans tous les magasins et que vous aurez pour 33c

—chez—

M. STAVROS & Cie, 13 Rue Notre-Dame, Joliette.

UN SEUL PRIX

Achetez vos habits au magasin Populaire et recommandable de

ARTHUR FAUST

A ce magasin un enfant peut aussi bien qu'une grande personne, faire ses achats, car on ne demande

Qu'un Seul Prix

à tout le monde.

SPECIALITE :

HABITS FAITS SUR COMMANDE

ARTHUR FAUST

6 Place Lavaltrie, JOLIETTE, Que.

TEL. BELL 210

Le Courrier de Pauline.

AVIS.—Nos lectrices sont amicalement priées de prendre note que nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions qu'elles voudront bien nous poser concernant les toilettes, l'étiquette et autres sujets. Les correspondances devront être adressées:

Le Courrier de Pauline,
L'Action Populaire,
JOLIETTE, P. Q.

Q.—Une jeune fille majeure qui gagne de l'argent est-elle obligée de la donner à ses parents?—*J. des O.*

R.—Sous ce rapport une jeune fille a les mêmes obligations envers ses parents que ceux-ci ont envers elle, c'est-à-dire l'assistance dans le besoin.

Elle peut aussi, en supposant que ses parents puissent se passer de sa paye pour vivre, la leur donner pour en recevoir plus tard une dot, ou faire comme font beaucoup de jeunes gens: garder son salaire mais payer chambre et pension ainsi que toutes ses dépenses personnelles.

* * *

Q.—Est-il vrai qu'un jeune homme ne peut prendre pour lui servir le père à son mariage le beau-frère de sa fiancée, parce que celui-ci est le parent de la mariée?—*Une abonnée.*

R.—La parenté d'un homme n'affecte en rien ses capacités pour servir de témoin à un mariage.

* * *

Q.—Dans quels cas particuliers peut-on se servir d'ammoniaque à la maison et sont-ils assez nombreux pour justifier une ménagère d'en garder continuellement?—*Lectrice.*

R.—L'ammoniaque est d'un usage domestique fréquent. Voici quelques circonstances dans lesquelles on peut l'employer avec avantage.

Pour laver les peintures, mettre une cuillérée à table d'esprit d'ammoniaque dans un pot d'eau modérément chaude, y tremper un morceau de flanelle, et s'en servir pour laver le bois peint; l'usage de la brosse ne sera pas nécessaire.

Pour enlever les taches de graisse de toute étoffe, employer l'ammoniaque presque pure, ensuite couvrir la tache d'un papier buvard blanc et passer un fer chaud dessus légèrement

Pour laver la dentelle, ajouter une douzaines de gouttes d'ammoniaque à une chopine d'eau de savon chaude.

Pour nettoyer l'argent, ajouter 2 cuillérées à table d'ammoniaque à un pot d'eau de savon chaude, y déposer les argenteries et les laver en se servant d'une vieille brosse à dents.

Pour nettoyer les brosses à cheveux, etc., il suffit de les saucer à plat plusieurs fois dans une solution d'une cuillérée d'ammoniaque pour une chopine d'eau chaude; quand elles sont nettes les rincer dans de l'eau froide, et les exposer à l'air ou à la chaleur pour qu'elles sèchent.

Pour enlever des miroirs ou des vitres les marques de doigts, verser quelques gouttes d'ammoniaque sur un linge humide, et s'en servir promptement.

Si vous désirez que vos fleurs de maisons fleurissent, ajoutez à chaque pinte d'eau dont vous vous servez pour les arroser, quelques gouttes d'ammoniaque.

Une cuillérée d'ammoniaque dans une cuvette d'eau froide ajoute beaucoup à l'effet rafraichissant du bain.

Rien n'est meilleur que l'ammoniaque pour nettoyer les cheveux. Après chaque lavage se servir d'eau froide pour enlever l'ammoniaque.

L'ammoniaque liquide est le plus puissant et le plus utile agent pour nettoyer les soiries et les chapeaux de paille noirs; il ravive la couleur et fait disparaître la poussière. Dans ce dernier cas, il est souvent suffisant d'exposer les tâches à la vapeur de l'ammoniaque pour qu'elles disparaissent entièrement.

PAULINE

L'OREILLER D'UN ENFANT

Cher petit oreiller! doux et chaud sous ma tête,
Plein de plume choisie; et blanc, et fait pour moi!
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,
Cher petit oreiller que je dors bien sur toi!

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,
Sans maison, n'ont jamais d'oreiller pour dormir;
Ils ont toujours sommeil! ô destinée amère!
Maman! douce maman! cela me fait gémir!

Et quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges
Qui n'ont pas d'oreiller, moi j'embrasse le mien;
Et seul en mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges,
Je te bénis, ma mère et je touche le tien.

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première
De l'aube au rideau bleu: c'est si gai de la voir!
Je vais dire plus bas ma plus tendre prière;
Donne encore un baiser, douce maman; bonsoir!

PRIERE

Dieu des enfants, le coeur d'une petite fille
Plein de prière, écoute, est sous mes mains.
Hélas! on m'a parlé d'orphelins sans famille!
Dans l'avenir, bon Dieu, ne fais plus d'orphelins!

Laisse descendre au soir un ange qui pardonne,
Pour répondre à des voix que l'on entend gémir;
Mets sous l'enfant perdu que sa mère abandonne
Un petit oreiller qui la fera dormir!

MME DESBORDES-VALMORE.

Maximes et Reflexions.

La coutume fait tout jusqu'en amour.

* * *

On ne peut être juste si on n'est humain.

* * *

Les abus inévitables sont des lois de la nature.

* * *

La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer.

* * *

C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.

* * *

Le courage a plus de ressources contre les disgrâces que la raison.

Nous n'avons pas le droit de rendre misérables ceux que nous ne pouvons rendre bons.

* * *

Lorsqu'une pensée est trop faible pour porter une expression simple, c'est la marque pour la rejeter.

* * *

Lorsqu'une pensée s'offre à nous comme une profonde découverte, et que nous prenons la peine de la développer, nous trouvons souvent que c'est une vérité qui court les rues.

* * *

Il y a peu de passions constantes; il y en a beaucoup de sincères; cela a toujours été ainsi. Mais les hommes se piquent d'être constants ou indifférents, selon la mode, qui excède toujours la nature.

* * *

Il est rare qu'on approfondisse la pensée d'un autre; de sorte, s'il arrive dans la suite qu'on fasse la même réflexion, on se persuade aisément qu'elle est nouvelle, tant elle offre de circonstances et de dépendances qu'on avait laissé échapper.

RHUMATISME

Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechute, aux premières douleurs, n'hésitez pas à prendre

L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Jos Comtois

DE SAINT BARTHELEMI, P. Q.

Prix: $2.50 la bouteille.

Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi

DEPOSITAIRE A JOLIETTE:

Pharmacie Conrad L. Rivest, 76 RUE ST-VIATEUR COIN PLACE STE-MARI

45-52 f

TEL. BELL 39

CONSULTATIONS GRATUITES.

DR A. BELANGER

MEDECIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GENEREUX PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

66, Rue Manseau, ANCIEN BUREAU DR. A. GOULET Joliette, P. Q.

Representant Demande.

On demande pour Joliette et le district avoisinant un distributeur capable et énergique pour une Bière et un Porter de Tempérance.

S'adresser par lettre à Tempérance, Soins Agence de Publicité Desbarats, Batisse Unité, Montréal.

Force et Vigueur pour les Troupes en Marche

Sunny Jim dit: "Les bons guerriers ont besoin que leurs sang et leurs muscles soient remplis de force agressive. A l'exemple des vétérans de la Rome antique, le riche blé entier est préférable pour soutenir nos "gars" du Canada. Mieux que cela, encore, lorsque ce blé est enrichi avec du malt d'orge comme dans la

"FORCE"

vous avez un aliment délicieux, succulent qu'il vous est presque impossible d'égaler autrement. "FORCE" vous donne le blé complet et le blé est le roi de toutes les céréales. De plus, le procédé de cuisson de "FORCE" ajoute les propriétés toniques du malt d'orge appétissant à chaque grain de blé, roulé mince, cuit et rôti pour lui donner la forme d'un brun flocon croustillant, affriolant."

Ce qui est bon pour les "hommes en marche" l'est également pour les hommes et les femmes qui travaillent et pour les enfants qui profitent. Ne manquez pas d'avoir demain matin sur votre table au déjeuner de la "FORCE" et des fruits pour vous rendre compte de l'excellence de cette combinaison.

Prix 15c. et elle le vaut bien

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton, et en vente partout par les bons épiciers.

Si nous acceptons de faire notre correspondance en anglais, de parler anglais, d'acheter des imprimés anglais, tels que calendriers, il n'y a aucune raison pour que la langue française dont nous Français, refusons de faire usage, soit respectée par les Anglais.

PILULES DE LA
MERE SEIGEL

Si vous laissez des impuretés s'accumuler dans votre système, elles mineront peu à peu votre santé.

Les Maux de Tête, l'Insomnie

la langueur, la nervosité, les éruptions, etc., et encore beaucoup d'autres maladies sérieuses suivent quand les intestins fonctionnent mal.

Si vous souffrez, essayez les Pilules de la Mère Seigel, elles sont un remède excellent contre la

CONSTIPATION

Dans les pharmacies, ou envoyées franco sur réception du prix, 25c.

A. J. WHITE Co. Limitée, Montreal C.915

Un **REMEDE** pour ce **VILAIN RHUME**

Attaquez le mal dans sa racine, en supprimant la cause, en détruisant les germes du mal, à l'aide du Nouveau Spécifique des MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES.

LE

SIROP GAUVIN pour le RHUME

et hâtez votre guérison!

Le SIROP GAUVIN est composé d'Eucalyptol, de Chlorodyne, de Bromoforme, de Gomme d'Epinette, et de Cerisier Sauvage, les remèdes reconnus et prescrits par les Maitres de la Science Médicale comme étant les plus actifs et les plus sûrs dans le traitement du Rhume, de la Toux, de la Bronchite, de l'Enrouement, et de toutes les Maladies des Bronches et des Poumons.

En Vente Partout: 25c la Bouteille

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste

850, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada

LE COIN DES JEUNES

Aimez votre jeunesse, aimez, gardez-la toute ;
Elle est de vos aînés l'espoir et le trésor ;
Portez-la fièrement sans en perdre une goutte;
Portez-la devant vous comme un calice d'or...

Pour les "blesses" de l'Ontorio.

DAVID contre GOLIATH

Combat inégal. — Le bon droit contre la force. — L'union de plus en plus nécessaire.— Motifs d'espérance.

La persécution ontarienne, si douloureuse qu'elle soit pour nos frères, comme celle qui recommence à sévir au Manitoba, n'effraye plus personne. Elles trouvent l'une et l'autre à qui parler. Dans la capitale fédérale comme dans la capitale provinciale du Manitoba et jusque dans le plus humble de nos villages exposé à la marche de l'envahisseur nos adversaires s'aperçoivent qu'ils ont eu tort de compter sur une victoire rapide et facile. Partout où la persécution s'est appesantie, on a vu se lever ceux des nôtres qui ont quelques soucis de rester ce qu'ils sont et de ne pas courber la tête sous un joug avilissant.

Le combat biblique se renouvelle. C'est encore la lutte du faible contre le fort, de la justice contre un arrogant agresseur, du chétif David contre Goliath. Comme le colosse philistin, nos agresseurs se reposent sur leur force pour avoir raison de notre faiblesse. Laissons-leur leurs illusions. En effet, depuis quand la fortune ou le nombre sont-ils des certitudes de victoire dans une lutte? L'histoire n'est-elle pas remplie de faits qui établissent qu'il faut compter sur la force "morale" des combattants plutôt que sur leur nombre, et que la cohésion des troupes, leur conviction de lutter pour une cause chère constitue un facteur de victoire autrement important?

Libre aux philistins de l'Ontario de recourir à des moyens honteux pour réduire ou écraser notre résistance. Nous ne craignons pas plus leur lourd bâton—lisez: lois vexatoires, mesures oppressives, etc. etc. —que le valeureux roi-prophète ne craignit la patte velue du sinistre Goliath. Nous nous avançons vers eux avec la tranquille assurance que donne le bon droit et seulement pour répondre à l'insolent défi qu'ils lancent à toute notre race. Nous luttons sans haine. La haine est un sentiment trop bas pour trouver place dans nos coeurs. Nous sommes prêts à faire tout ce qu'il faudra pour obtenir la victoire. Cette victoire nous la voulons complète, absolue, totale. Nous ne voulons pas que nos fils soient en butte aux mêmes menées fanatiques que nous. Il importe cependant de nous entendre et de préciser, quand nous disons: Nous sommes prêts à faire "tout" ce qu'il faudra pour obtenir la victoire. Nous ne sommes pas des "boches". Pour nous, être prêts à tout faire en vue du triomphe final, c'est nous unir et nous ranger du côté de la faiblesse contre la force brutale; c'est apporter le secours de notre temps, de notre influence, de notre dévoûment et de nos sacrifices à cette poignée de héros qui défend notre civilisation menacée; c'est payer de notre personne et sans compter partout et jusqu'au bout; c'est enfin fournir à nos compatriotes ontariens les ressources d'argent nécessaires, indispensables même pour hâter leur délivrance et le rétablissement du règne de la justice. Et si on songe combien ce dernier sacrifice est difficile aux hommes en général, on a une idée de notre détermination à vaincre ou à ne cesser de lutter que le jour où les persécuteurs auront fait disparaître les derniers vestiges de nos libertés. Est-ce que vraiment la Divine Providence ne nous a conservé à travers tant de luttes et de combats pour nous laisser lamentablement périr sous les coups des loges ontariennes ou d'ailleurs? Non, mille fois non! Il nous est donc permis de conclure que notre race est destinée à vivre et qu'elle vivra.

Pour assurer la survivance de la race canadienne française, donnons donc généreusement. Nous ne pouvons pas faire oeuvre plus utile et plus patriotique.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C. 160, rue Saint-Jacques, Montréal ,reçoit les souscriptions.

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COIN SAINT-DENIS ET RACHEL-296
Téléphone, Saint-Louis 870 MONTREAL

5c EN VENTE PARTOUT LE PAQUET

FUMEZ LE VÉRITABLE TABAC

ROSE QUESNEL

car les imitations de ce tabac délicieux ne vous donneront que des désappointements

Le Tabac **ROSE QUESNEL** est un mélange de tabac Quesnel pur avec plusieurs variétés de tabacs canadiens de choix, sélectionnés et combinés scientifiquement par des experts.

Il est pur, doux, ne brûle pas la langue, et son arome caractéristique fait les délices de tous les fumeurs.

La **ROSE** sur chaque paquet vous protège contre les imitations.

ROCK CITY TOBACCO CO, Limited, QUEBEC, Qué.

Abonnez-vous à "L'Action Populaire."

"3" LEADERS"
LES BIERES PORTERS ET Extrait de Malt
DOW

Les Consommateurs ne pouvant acheter de leur dépositaire local les marques "DOW", peuvent s'adresser au "Département des Commandes par la Poste", - - - - 38 Carré Chaboillez, MONTREAL.

Connaissez-vous notre Magasin?

Nous sollicitons votre visite ; venez vous rendre compte par vous-mêmes de ce que nous sommes en mesure de vous offrir, vous n'en avez pas d'idée.

Notre vaste et splendide assortiment de Meubles de tous genres ne le cède en rien, sous aucun rapport, aux établissements des villes.

NOS DÉPENSES, RÉDUITES AU MINIMUM, NOUS PERMETTENT DE VENDRE AVEC UN TRÈS PETIT PROFIT :
C'est vous qui en bénéficierez !

Notre magasin renferme certainement ce que vous cherchez et désirez pour votre

Salon, Salle à Manger, Boudoir, Bibliothèque, Chambre à coucher, etc.

Seul agent pour les matelas "Ostermoor & Dixie."

ALEXANDRE MASSICOTTE

(Anc. place d'affaires C. A. Goulet.)

72 RUE MANSEAU, TEL. 386 B. P. 123 **JOLIETTE, P. Q.**

TEL. BELL { BUREAU 49 RESIDENCE 290

Dr G. M. Blondin

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h.

21 Place Lavaltrie
Joliette

PRENEZ UN TONIQUE

Combien de temps vous sentez-vous portés au travail ?

Le temps le plus favorable pour vous, c'est quand vous sentez un surplus d'énergie. Vous devriez posséder ce surplus tout le temps.

Notre "Elixir d'Huile de Foie de Morue Améliorée" vous aidera à fournir cette énergie.

Il donne le matériel nécessaire à la reconstruction du système nerveux et musculaire. Aide promptement.

Votre argent remis s'il ne vous donne pas satisfaction.

J. T. GAUDET, PHARMACIEN **JOLIETTE, Que.**

Tél. Bureau 110. Résidence 278

Dr L. L. BENNY

Chirurgien-Dentiste

Au-dessus de la Pharmacie Gaudet, dans le bloc A. A. Boucher.

25 rue Notre-Dame, Joliette

GILBERT

BRISSON

A
le plaisir
d'annoncer
à
tous ceux que
cela
peut intéresser
qu'il
vient de recevoir
un char
de

VOITURES

Mc·
Laughlin

permettant
de faire
le meilleur choix
dans

Les Voitures de Famille,
Piano Box, Etc.

de la
QUALITE
McLAUGHLIN
c'est-à-dire
..LA MEILLEURE..

Une visite est sollicitée.

Gilbert Brisson
Anc. pl. Jos. Guibault.
Rue St-Viateur,
JOLIETTE
11-4

PROGRAMME DE M. JOS. DUPUIS,

CANDIDAT LIBERAL DANS LE COMTE MONTCALM

Aux Electeurs du Comte de Montcalm.

Messieurs,

Vous serez appelés le 22 mai prochain à donner à notre province, un gouvernement de votre choix, et à nommer pour vous représenter à la législature un mandataire spécialement chargé de la sauvegarde de vos intérêts.

Votre appui a déjà été sollicité par les deux partis qui sont en présence, le parti libéral et le parti conservateur. Vous appartenez probablement à l'un de ces deux partis, et vous n'avez pas été sans remarquer, que la destinée du groupe libéral ou conservateur qui représentera la majorité de l'électorat de cette province, sera d'administrer d'une manière progressive et honnête, les ressources considérables que recèlent nos terres, nos forêts, et nos eaux, de donner à tous les départements publics une orientation satisfaisante pour la majorité de la population de cette province.

Depuis dix-neuf ans la province a été gouvernée par un ministère appartenant au groupe libéral. En mai 1905, le premier ministre actuel, Sir Lomer Gouin, traçait le programme suivant:

Equilibre du budget;
Economie dans la dépense,
Vigilance dans la perception des revenus;
Accroissement des recettes par l'imposition d'une taxe sur les transactions de bourse, par une administration vigilante du domaine public et par le rajustement du subside fédéral;
Partage des attributions du ministre des terres, mines et pêcheries;
Développement de l'enseignement primaire;
Fondation de nouvelles écoles normales;
Encouragement au relèvement du salaire des instituteurs et institutrices;
Créations d'écoles techniques;
Créations d'une école de hautes études commerciales;
Développement de l'enseignement agricole;
Amélioration des chemins ruraux;
Encouragement à la colonisation;
Création de nouvelles réserves de colonisation;
Aide aux chemins de fer de colonisation;
Protection à l'ouvrier des usines;
Adoption d'une loi relative aux accidents du travail;
Respect de l'autonomie des municipalités.

Ce programme fut accueilli avec sympathie par toute la province.

Le lendemain, la "Patrie", alors dirigée par feu M. J.-I. Tarte, disait:

"Elles sont nombreuses ces réformes, trop nombreuses peut-être pour que le gouvernement en accomplisse jamais la moitié. Mais elles témoignent d'une étude sérieuse des besoins de la province, et elles méritent toutes qu'on les discute. Elles couvrent tout le champ de l'administration provinciale, l'instruction publique, l'agriculture, la colonisation, les finances, etc."

Et la "Gazette" de Montréal, journal conservateur:

"En somme, le programme de M. Gouin est satisfaisant. s'il le remplit, la province n'aura pas lieu de regretter qu'il ait été appelé à guider ses destinées.'

Vous me permettrez de cononsidérer brièvement si le gouvernement a été à la hauteur de la tâche grandiose qu'il s'était tracée.

ECONOMIE DU BUDGET

La comparaison des recettes et des dépenses tirées des comptes publics démontre, que sous l'administration *conservatrice,* la moyenne du *déficit* annuel fut de $367 866.45 tadis que sous l'administration *libérale* la moyenne du *surplus* depuis 1905 a été de $861 556.85.

ECONOMIE DANS LA DEPENSE

Comme leurs prédécesseurs en office depuis 1897, les libéraux avaient promis de pratiquer l'économie, et cette promesse a été tenue, comme toutes les autres.

Les conservateurs disent que les dépenses ont augmenté d'année en année depuis 1897, et ils en concluent que les gouvernements libéraux ont gaspillé, qu'ils n'ont pas pratiqué l'économie.

Pratiquer l'économie ne veut pas dire diminuer la dépense.

"Le budget de chaque année", disait Sir Thomas Taillon, dont M. Cousineau a le manteau mais non l'étoffe, dans son discours de décembre 1894, "diffère dans plusieurs articles de ceux des années précédentes. Quand on veut être impartial, on ne se borne pas à crier qu'il y a ici une diminution dans les recettes et là une augmentation dans les dépenses: mais on doit chercher la cause, l'explication de l'une et de l'autre. Si elles ne sont pas dues à la faute ou à la simple négligence de l'administration, si elles étaient inévitables, ou si elles sont autrement justifiées, alors les accusations sont injustes et elles ne peuvent plus servir qu'à l'usage d'un partisan outré."

A-t-on jamais prouvé que le gouvernement actuel ait gaspillé les revenus de la province?

L'augmentation de la dépense depuis 1897 n'était-elle pas justifiable, inévitable, nécessaire même?

Justifiable, cette augmentation l'était, puisque nous le démontrerons, elle porte surtout sur les crédits de l'instruction publique, de la colonisation, de l'agriculture, des institutions de charité, de la voirie.

Inévitable, nécessaire même, cette augmentation l'était également, à raison du développement de la province et de l'accroissement de sa population. Qu'on réalise les paroles suivantes de M. Robertson et de M. Taillon, ex-trésoriers dans les administrations conservatrices:

"Ces faits nous fournissent la preuve de l'obligation et certaines personnes diront: de là, nécessité d'augmenter les dépenses dans la gestion des affaires publiques, au fur et à mesure que le pays se développe et que sa population augmente." (Discours de M. Robertson sur le budget, 24 mars 1885, p. 11).

"Dans une administration publique, l'augmentation des dépenses est en quelque sorte inévitable, même lorsque le chiffre de la population reste stationnaire". (Discours de M. Taillon sur le budget, 21 décembre 1894, p. 15).

Mais le chiffre de la population de la province n'est pas resté stationnaire depuis 1897. Au contraire, il a augmenté considérablement.

LES TAXES

SOUS LES CONSERVATEURS

On se le rappelle, le gouvernement Boucherville, malgré les promesses de ne pas imposer de nouvelles taxes, a, dès son arrivé au pouvoir, fait adopter diverses lois créant des impôts.

A l'approche des élections de 1897, les conservateurs ont aboli les taxes qu'ils avaient imposées sur les mutations de propriété, les licences de commerce et de manufacture, ainsi que les taxes sur diverses personnes et qui leur avaient rapporté plus d'un million et demi de piastres, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1897.

Ces taxes, nous avions promis qu'elles ne seraient pas rétablies et elles ne l'ont pas été.

LES CONSERVATEURS ET LES COLONS

Veut-on savoir avec quelle mesure d'équité les ancêtres de M. Cousineau répartissaient le fardeau de la taxe? Qu'on en juge par l'interpellation suivante, qui apparait à la page 571 des Journaux de 1912:

"1. Les gouvernements Boucherville, Taillon et Flynn, ont-ils exempté du paiement de la taxe imposée en 1892, sur les transports d'immeubles, les colons qui vendaient, cédaient ou échangeaient leurs lots?

"Réponse: NON.

Ont-ils fait payer cette taxe aux concessionnaires de limites qui transportaient leurs licences ou coupes de bois?

"Réponse: NON."

Les petits payaient, mais les gros jouissaient en paix de la protection du gouvernement. A cela, il n'y a rien de surprenant, car les conservateurs ont toujours eu un faible pour les puissants de même qu'ls n'ont jamais cessé de professer un souverain mépris pour les petits.

LES LIBERAUX ONT TAXE LES RICHES

Les libéraux, il faut leur rendre ce témoignage, n'ont jamais imposé que des taxes équitables, pesant, non pas sur les petits comme elles ont été établies par les conservateurs, mais sur ceux qui ont assez de superflu pour se payer le luxe de spéculer à la Bourse, de faire de l'automobilisme, d'employer des détectives privés pour moucharder les honnêtes gens, etc.

M. Cousineau et ses amis nous disent: "Pourquoi imposer des taxes puisque vous vous vantez d'avoir des surplus chaque année?"

Et ces bons bleus finissent invariablement par reprocher au gouvernement d'avoir des surplus, comme si c'était une marque de génie administratif que de ne pas économiser une partie de ses revenus, soit en vue du remboursement de la dette publique, soit pour d'autres motifs.

C'est une affaire entendue: les conservateurs possèdent un talent hors ligne lorsqu'l s'agit de dépenser largement l'argent du peuple. Ils l'ont prouvé jadis à Québec; ils en font la triste démonstration dans tout le pays.

L'IMPOT SUR LES SUCCESSIONS

La loi et ses modifications:

C'est en 1892, sous l'administration Boucherville, que fut votée la première loi de cette province imposant une taxe sur les successions.

En 1906, nous avons refondu la loi et rajusté la taxe sur une base plus équitable, en allégeant considérablement l'impôt qui pesait sur les petits héritiers.

La loi de 1916 a de nouveau été amendée pendant la session de 1912. Par ce dernier amendement, les succession en ligne directe ou entre époux, ou entre beaux-parents, sont complètenient exemptes de l'impôt, lorsqu'elles n'excèdent pas $15 000.

Veut-on savoir quel a été l'effet de l'amendement de 1912? Les statistiques établissent:

1.—Que, pendant que le nombre des successions ouvertes augmente chaque année, le nombre des successions atteintes par l'impôt diminue;

2.—Que, bien que les droits n'aient pas été augmentés et que l'exemption ait été portée de 5 000 à 15 000 dollars, le revenu a augmenté de 50 p. c. Raison: accroissement de la fortune privée et augmentation de l'importance des successions.

3.—Que le nombre des successions atteintes par l'impôt a diminué considérablement dans les campagnes et que les droits perçus sur ces successions ont également diminué d'une façon notable.

Parce que le montant total perçu par les successions est plus considérable aujourd'hui qu'en 1897, l'opposition en conclut que les libéraux ont augmenté la taxe.

Il ne faut pas confondre le taux de taxe avec le revenu de la taxe.

Que le revenu de la taxe ait augmenté, ainsi que le prévoyait Sir Olivier Taillon dans son discours sur le budget de 1895, il n'y a rien d'étonnant. Le gouvernement actuel d'ailleurs surveille avec soin à ce que toutes les sommes dues soient payées, tandis qu'en 1897 on négligeait de faire faire la rentrée des contributions dues.

La taxe sur les successions ne pèse nullement sur le peuple, et il n'y a à la vérité que les millionnaires qui seraient en droit de s'en plaindre. D'ailleurs, que l'on n'oublie pas une chose: c'est que les conservateurs ont fait mettre cette loi d'impôt dans nos statuts et qu'ils ne la rappelleront jamais.

"Si le gouvernement n'avait pas eu la bonne fortune de retirer en 1914-15 $622 753 de droits des successions Wilson et Strathcona, il aurait eu un déficit de $428 336", clamait M. Cousineau à Sherbrooke.

M. de la Palice n'eut pas mieux dit!

Mais retenons ces aveux en passant:

1.—Que le gouvernement n'a pas eu de déficit en 1914-15;

2.—Que le gouvernement a bouclé son budget avec de l'argent prélevé sur les millionnaires.

LES LICENCES SUR LA VENTE DES LIQUEURS ET LA TEMPERANCE

Pendant la session de 1913-14, le gouvernement a modifié la loi des licences en s'inspirant du rapport qui avait été soigneusement préparé pas une commission royale composée des juges Carroll, Cross et Tessier, et de M. Brosnan, contrôleur du revenu.

Parmi les nombreux changements qui ont été opérés, il convient de mentionner tout particulièrement la diminution des restaurants licenciés à 50 pour Québec et à 350 pour Montréal.

Que cette loi ait entièrement donné satisfaction aux partisans les plus zélés de la tempérance, il suffit de lire les témoignages suivants pour s'en convaincre.

L'OPINION de MGR BRUCHESI

Mgr Bruchési disait à Montréal: ("Star", le 12 janvier 1914):

"Nous avons besoin de l'aide des pouvoirs civiques pour arrêter les ravages de l'intempérance. L'aide reçu a dépassé nos espérances. Je félicite chaleureusement le gouvernement de Québec pour son projet de loi sur les licences et j'espère qu'il deviendra loi. Je félicite aussi sincèrement la commission royale pour l'admirable rapport qu'elle a fait".

"La Semaine religieuse", de Québec, (numéro du 22 janvier 1914) ajoutait de son côté: "Nous ne voulons pas non plus refuser au gouvernement, et particulièrement au premier ministre, les éloges qu'il mérite pour s'être rendu de bonne grâce aux suggestions et aux prières des amis de la tempérance. En somme, il y a lieu de se réjouir de ce qui vient d'être fait".

HEUREUX RESULTATS

Nous pourrions encore ajouter un grand nombre de témoignages absolument désintéressés.

Veut-on savoir tous les heureux résultats qui ont été obtenus jusqu'ici grâce à la législation qui a été adopté par le gouvernement? Qu'on en juge par la statistique suivante:

Le 30 juin 1892, il y avait, dans cette province, 945 hôtels autorisés à vendre des liqueurs enivrantes et 363 restaurants, ce qui faisait un hôtel ou restaurant pour chaque groupe de 1 138 âmes. Dix ans plus tard, en 1902, il y avait 1 074 hôtels et 476 restaurants, soit un hôtel ou restaurant par 1 128 âmes. Enfin, le 30 juin 1915, il n'y avait plus que 645 hôtels et 282 restaurants, soit hôtel ou restaurant par 2 160 âmes.

Qu'on le remarque bien, dans cette statistique, n'entrent pas les 73 restaurants qui ont été supprimés à Montréal, le 1er mai 1915, ni les 50 autres qui l'ont été le 1er du mois courant, non plus que les licences qui ont été abolies durant l'année dans toute la province.

LE RAJUSTEMENT DU SUBSIDE FEDERAL

Cette augmentation considérable du revenu annuel est due pour une bonne partie au rajustement des subventions fédérales.

Nous pouvons le proclamer avec fierté, c'est par un gouvernement libéral qu'a été commencé l'agitation efficace qui devait amener la solution de cet important problème, et c'est par un gouvernement libéral qu'elle a été menée à bonne fin.

EFFET DU RAJUSTEMENT

En vertu du rajustement de la loi, nous avons, depuis le 1er juillet 1907 jusqu'au 1er juillet 1911, reçu chaque année $599 865.60 de plus que nous ne recevions auparavant. Le rajustement nous a donc apporté pendant les quatre premières années un surcroît de revenu de $2 399-462.40.

Du 1er juillet 1911 au 1er juillet 1921, nous allons recevoir annuellement $884,991.20 de plus que nous aurions reçu sans le rajustement: soit un total de $ 849 912.00 pour toute la décade.

$884 991.20 par an! Cela représente les deux tiers de l'intérêt annuel payable sur la dette consolidée.

Et la subvention augmentera de nouveau à chaque recensement ultérieur avec le chiffre de notre population.

Quel gouvernement a jamais fait une opération financière aussi avantageuse pour cette province?

ATTITUDE DE M. COUSINEAU

Cette augmentation du subside fédéral, M. Cousineau a fait tout ce qu'il a pu pour l'empêcher. Qu'on lise le compte rendu d'un pique-nique du parti conservateur publié dans la "Gazette" du 27 septembre 1906.

Le premier ministre n'a rien pu imaginer de mieux pour augmenter le revenu que d'aller mendier des subsides au trésor fédéral. M. Cousineau croit que le but aurait été mieux atteint par le développement des ressources de la province. Il est d'opinion que la conférence des ministres au sujet du subside fédéral aboutira à un refus péremptoire de la part du gouvernement du Dominion... En second lieu, l'octroi du supplément de subsides de cette province "créérait un mauvais précédent", engageant les autres provinces à en faire autant. Jusqu'ici, Québec est la seule province qui l'ait demandé, les autres gouvernements provinciaux, ceux d'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse en particulier, ayant trouvé d'autres ressources chez elles, et la démarche de Québec, dont la situation matérielle est aussi bonne, sinon meilleure, dénote un manque de capacité administrative".

Programme de M. Joseph Dupuis,

CANDIDAT LIBERAL DANS LE COMTE MONTCLM

L'EMPLOI DE CES RECETTES

Qu'avez-vous fait de ces $102 048 319.74 (de 1905 à 1915), demande le chef de l'opposition? Voici:

Nous avons remboursé $1 214 903.90 que nous avions reçu en fidéicommis.

M. Cousineau nous le reprochera-t-il?

Nous avons payé $12 458 241.99 pour les services de la dette (y compris $417 042.87 versés au fonds d'amortissement et $1 110 378.66 accompte de l'emprunt de 1880), de plus nous avons remboursé $18 646.700 d'emprunts, temporaires et permanents (à part les accomptes payés sur celui de 1880).

M. Cousineau nous reprochera-t-il de payer une partie de cette dette et de payer les intérêts qui deviennent dûs?

LEGISLATION ET GOUVERNEMENT CIVIL

Nous avons dépensé $3 425 211.20 pour la législation (y compris les frais d'élection).

Il ne faut pas oublier que M. Cousineau a, pour sa part, touché $12-000.00 à titre d'idemnité, dont il a voté l'augmentation, depuis 1908, pour légiférer. Ses fidèles ont fait tout comme lui. Ont-ils gagné leur salaire?

En 1915, cette dépense représentait 4.8 p. c. de la dépense ordinaire, comme en 1895. En 1905, elle représentait 5 1-2 p. c.

Nous avons dépensé $4 397 135.74 pour le gouvernement civil, c'est-à-dire pour le traitement des employés des services intérieurs et pour les dépenses contingentes des départements.

Nous avons augmenté les traitements des employés: c'était justice.

Le nombre des employés a augmenté: il a fallu organiser de toutes pièces plusieurs services importants: le département de la voirie, le bureau des statistiques, le service forestier, le service hydraulique, etc., etc. Et cependant le nombre des employés n'a augmenté que de 157 depuis 1897, soit 18 ans. A l'hôtel des postes à Québec, en 3 ans, de 1911 à 1914, il a augmenté de "143"! ! !

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'administration de la justice nous a coûté $8 611 299.73.

M. Cousineau préfèrerait-il rejeter ces frais sur les municipalités, comme dans l'Ontario?

En 1915, ces frais représentaient 13 p. c. de la dépense ordinaire, comme en 1905.

En 1895, ils représentaient 13 1-5 p. c.

Ce chiffre de la dépense pour l'administration de la justice est augmenté, c'est vrai; mais M. Cousineau oublie que la population, que les affaires, que le nombre des magistrats, des districts judiciaires—nous en avons créé trois: Roberval, Mont-Laurier et Nicolet—ont augmenté depuis 1905. Il oublie surtout que le revenu de ce département a plus que doublé pour la période qu'il mentionne. En effet, ces revenus étaient de $299,350.72 le 1er juillet 1905; ils étaient de $639,688.26 le premier juillet dernier, soit une augmentation de plus de 100 p. c.

Quant à savoir si j'ai intelligemment et honnêtement administré mon département de procureur général, je m'en rapporte au verdict de notre magistrature, de notre barreau et de tous les bons citoyens de cetete province; et je laisse M. Cousineau continuer à dire et croire qu'il monopolise chez nous, avec son lieutenant M. Sauvé, tout ce que la Providence a donné de pondération, de tact, de finesse, d'intelligence et d'honnêteté à notre province et à notre race.

ECOLES DE REFORME, INSTITUTIONS DE CHARITÉ, Etc.

Nous avons versé $6 256 858.99 aux asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie et institution de bienfaisance.

Qui nous le reprochera?

AGRANDISSEMENT DE LA PROVINCE

L'administration du domaine public nous a coûté $3 839 890.63.

En 1895, le coût de cette administration représentait 4 pour cent de la dépense ordinaire.

En 1905, 4.6 p. c.; en 1915, 4.4 p. c.,—malgré l'établissemnet de services forestier et hydraulique.

D'ailleurs, comme en 1895, la dépense d'administration du domaine public représente 19 p. c. de son revenu,—malgré l'augmentation du coût de la vie.

En 1898, le gouvernement Marchand avait augmenté la superficie des terres de la province d'environ 129 000 000 d'acres par l'annexion des territoires d'Abittibi, d'Ashwanipi et de Mistassini.

En 1912, après des négociations qui duraient depuis cinq ans, nous avons réussi à doubler, d'un seul coup, le territoire de Québec par l'annexion de l'Ungava.

Notre province a donc aujourd'hui une superficie d'environ 445 000-000 d'acres. Elle est riche en forêts, en pouvoir hydrauliques, en terres colonisables et en mines. Nous sommes comptables de ces richesses à la postérité. Aussi, avons-nous pris un soin particulier à les conserver et même à les accroitre.

Nous avons d'abord fondé une école forestière afin de donner à la province les ingénieurs dont elle peut avoir besoin pour la protection et la surveillance de ses forêts. Nous avons créé un service forestier, dont le travail a déjà produit les meilleurs résultats. Plusieurs provinces du Canada ont imité notre exemple ou sont en voie de le faire.

Nous avons organisé un système efficace de protection de la forêt contre les incendies. Grâce à ce système, aussi bien qu'à la surveillance attentive de nos agents, nous avons épargné à la province des pertes considérables.

AGRICULTURE

Nous avons dépensé pour l'agriculture—non compris le subside fédéral,—pour la voirie, pour les ponts en fer et pour l'abolition des barrières de péages, pour la colonisation—pour les cultivateurs en un mot,—$16 078 203.17.

C'est dans les temps de crise, comme ceux que nous traversons depuis 1912, que l'on comprend toute l'importance qu'il convient d'attacher à l'agriculture. Si, aujourd'hui, la province de Québec souffre d'une façon moins intense que les autres provinces du Dominion de la dépression économique, il faut en attribuer la cause aux habitudes d'économie de nos populations rurales et aux progrès croissants que l'agriculture a réalisés chez nous, grâce à l'esprit d'entreprise des cultivateurs et grâce également aux efforts fructueux du gouvernement.

Le budget de l'agriculture, qui était de $163 494.09 en 1895-96, de $218 600 en 1905-06, atteignait, en 1914-15, la somme de $437 142.72, indépendamment du subside fédéral.

Mais ce budget n'indique pas le montant total de ce qui est dépensé, chaque année, en faveur des populations rurales. Voici un tableau qui fait voir l'ensemble des dépenses faites pour les cultivateurs pendant les années 1896, 1905 et 1915:

Agriculture (budget de la province)	$163 494.09	$218 600.00	$437 132.72
Chemins de colonisation	100 000.00	130 000.00	225 000.00
Amélioration des chemins ruraux .	30.20	9 661.88	341 226.00
Bons chemins (Loi de 1912) . . .	rien	rien	5 713 082.85
Ponts en fer	rien	6 000.00	210 000.00
Barrières et ponts de péages . . .	rien	rien	21 285 27
Totaux:	$263524.09	$358261.88	$6947736.84

LA VOIRIE

En 1908, il y avait environ 2 000 milles de chemins entretenús systématiquement; aujourd'hui, il y en a environ 18 000 milles.

Depuis 1908, grâce à nos subventions, près de 12 000 ponceaux de bois ont été remplacés par des ponceaux en béton, en acier ou en tôle ondulés sur les routes de cette province.

Depuis 1911, il s'est fait au-delà de 1200 milles de macadam et près de 500 milles de gravelage.

L'opposition a prétendu que la loi des bons chemins n'avait pour effet que d'aider à l'amélioration "de bouts de chemins". Mais l'expérience a prouvé ici, comme aux Etats-Unis et ailleurs, que, grâce à cette politique d'encouragement et de liberté, les bouts de chemins améliorés s'ajoutent petit à petit aux bouts de chemins améliorés et que, en définitive, ces bouts de chemins disparaissent pour faire place à de belles et longues voies améliorées.

Ceux qui voudront bien se donner la peine d'examiner les planches contenues dans le dernier rapport du ministre de la voirie, se convaincront qu'après trois ans seulement notre politique des chemins a merveilleusement servi les comtés qui l'ont adoptée.

AMELIORATION DE LA VOIRIE DANS L'INTERET DE L'AGRICULTURE

Il ne faut pas perdre de vue le but principal que nous nous sommes proposé: l'amélioration de la voirie dans l'intérêt de l'agriculture.

C'est ce que nos cultivateurs ont bien compris et c'est pourquoi ils ont d'abord amélioré la route principale: celle qui conduit à l'église, à la gare, à la fabrique de produits laitiers, tous ces tronçons non seulement ont servi les besoins les plus pressants de l'agriculture, mais encore ils ont été des points utiles de comparaison entre les bons et les mauvais chemins. Il est juste d'affirmer que le système qui a donné des résultats aussi satisfaisants est celui qui convient le mieux à notre province, parce que dans son ensemble it est un succès complet.

Quand on écrira l'histoire de la voirie dans ce pays, l'historien impartial dira que c'est Québec qui a donné l'exemple aux provinces-soeurs dans cette voie de progrès, que c'est le gouvernement qui en ce moment rend compte de son administration qui a été le pionnier fécond de ce grand travail, que nous avons fait tout ce que des administrateurs vigilants, des hommes d'initiative et de bon vouloir pouvaient faire pour donner de bonnes routes à nos cultivateurs, à nos industriels, à nos commerçants, à toute notre population, et que M. Cousineau et ses amis, uniquement pour servir des fins de parti, ont tout fait pour nous arrêter dans notre oeuvre.

L'ENTRETIEN DES ROUTES

L'opposition nous a reproché de négliger l'entretien des routes nationales.

Ce reproche est mal fondé. Jusqu'ici, nous avons entretenu les routes que nous avons construites. Ainsi, nous avons fait, au cours de l'été dernier des travaux d'entretien sur le Boulevard Edouard VII.

D'ailleurs, nous avons actuellement à l'étude un mode d'entretien qui devra s'appliquer à toutes les grandes artères.

LES PONTS EN FER

Depuis 1908, nous avons dépensé, pour la construction de ponts en fer, une somme de $885 000.

Les subventions que nous avons généreusement données aux municipalités ont produit de magnifiques résultats, ainsi que le démontre le tableau suivant:

Nombre de ponts construitts au 30 juin 1915	322
Nombre de ponts en construction	45
Coût des ponts construits au 30 juin 1915	$1 977 317.55
Coût des ponts en construction	512 928.33

COLONISATION

Nous avons tenu à coeur d'encourager la colonisation et, dans les dix dernières années, nous avons dépensé près de $2 000 000 pour cette grande cause.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Contrairement à ce qu'a fait le parti conservateur qui, de 1892 à 1896, diminuait de $75 931.35, soit 16 p. c., les subventions à l'instruction publique, nous avons, de 1896 à 1915, augmenté ces subventions de $1-063 222.14, soit 273 p. c. Ces chiffres ne comprennent pas les crédits votés en faveur des écoles d'agriculture, des écoles vétérinaires, des écoles ménagères, des écoles d'industrie laitière, des écoles forestière et d'arpentage que, dans la même période, nous avons augmentés de 152 p. c.

Grâce à ces subventions, que nous avons faites aussi larges que les ressources de la province le permettaient, nous avons vivifié la question scolaire sur tout notre territoire; nous avons contribué à faire augmenter d'une façon considérable le salaire de nos instituteurs et institutrices, et nous avons augmenté le traitement de nos inspecteurs d'écoles dont M. Cousineau parlait avec tant de mépris lors de la dernière session; nous avons également pu fonder des écoles normales dans toutes les parties de la province, et nous voyons aujourd'hui dans ces écoles 1 500 élèves, quand, en 1896, il y en avait moins de 400. Tous ces élèves acquièrent dans ces maisons une vraie foramtion pédagogique; ils gagnent leurs diplômes, et nous les trouvons actuellement au nombre de 1 000 près, distribuant le pain de l'instruction sur tous les coins de notre bonne province.

L'INTÉRÊT PARTICULIER DU COMTÉ DE MONTÇALM

Les lignes qui précèdent exposent l'administration du gouvernement Gouin d'une manière générale. Cependant personne ne niera que notre province traverse actuellement une ère de développement, et la question politique se résume beaucoup à une question d'affaires. Chaque comté a donc intérêt à obtenir du gouvernement les octrois nécessaires pour servir au développement de l'agriculture, de la colonisation, à l'amélioration de la voirie, etc.

Les conservateurs répètent qu'un gouvernement doit exercer le patronage d'une façon impartiale, favorisant les conservateurs comme les libéraux. Ces gens-là excellent à enseigner aux autres mais ils sont les derniers à pratiquer ce qu'ils enseignent. En 1912 le gouvernement fédéral conservateur voulut accorder des subsides spéciaux de plusieurs millions à l'agriculture. Seulement il voulait en contrôler la distribution et non en faire un partage équitable selon la population des provinces, au point que placé entre l'alternative de favoriser tous les cultivateurs ou de passer le fromage à ses seuls partisans, il refusa le premier mode et en voulut jeter la responsabilité sur le Sénat qui avait mis un frein à ce favoritisme.

Un gouvernement, quel qu'il soit ne doit pas administrer en faveur de ses seuls partisans. Cependant l'on comprendra que si tout gouvernement est le mandataire de tout l'électorat et non de ses seuls partisans, si toute administration publique a des lois générales, des mesures qui protègent et favorisent tous les électeurs indistinctement, lorsqu'il s'agit d'octrois particuliers accordés pour des besoins spéciaux plutôt comme cadeaux que comme nécessités, on comprend que les comtés qui ont favorisé le parti au pouvoir soient les premiers servis. Je ne conteste pas que ce soit une des injustices de la vie politique, mais je conteste aux conservateurs de dire avec sincérité qu'ils feraient autrement, ils ont déjà prouvé qu'ils savent faire pire que le gouvernement actuel.

Le comté de Montcalm a de multiples besoins qui pourraient être comblés par les faveurs du gouvernement. A-t-il intérêt à élire un conservateur, qui a déjà prouvé au comté qu'il ne pouvait rien faire pour lui ou à peu près?

Le candidat conservateur prêche l'indépendance, mais parce qu'elle fait son affaire, il promet d'agir selon son intelligence et sa conscience. Mais les conservateurs nous ont appris que leur intelligence et leur conscience sont choses très élastiques qui se plient facilement aux caprices des circonstances, de leurs intérêts et au bon plaisir de leurs amis.

La question se résume donc à ceci: le comté de Montcalm veut-il rester stationnaire, ou se développer à l'égal des autres comtés de cette province?

Ce serait pour concourir à ce développement, avec l'appui d'un gouvernement qui sera sûrement maintenu au pouvoir le 22 mai prochain, que je sollicite vos suffrages.

JOSEPH DUPUIS,
Candidat libéral dans le comté de Montcalm.

Ste-Marie Salome.

—Samedi dernier a été célébré le service funèbre de dame veuve Amédée Mireault, née Marie Thibodeau, décédée le 4 mai à l'âge de 64 ans. Elle est allée dans un monde meilleur, retrouver son époux qui l'y a précédée il y a à peine onze mois. Restent pour déplorer sa perte ses trois fils, Camille, ingénieur civil de Montréal, Lucien et Henri cultivateurs ainsi qu'une fille Mlle Antonia Mireault

La défunte était une femme de bien dans toute l'acception du terme. Ses obsèques ont réuni une foule immense de parents et d'amis venus de toutes parts pour rendre un dernier hommage d'amitié à la disparue et verser l'encens de la prière pour le repos de son âme. Les porteurs étaient ses beaux-frères MM. Ernest et Camille Mireault de Lachine, Treffé Forest et David Dupuis de Ste-Marie Salomée ainsi que ses deux voisins Camille Lord et Azarie Dupras.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus vives condoléances.

—Dimanche a été lancé dans cette paroisse le premier coup de clairon des élections provinciales par une assemblée contradictoire où des orateurs, triés sur le volet, ont discuté, devant la pius nombreuse assemblée vue jusqu'ici, les grandes questions politiques à l'ordre du jour en temps d'élection.

M. Joseph Dupuis, candidat libéral, fut le premier orateur; il fut suivi de M. Joseph Sylvestre, député sortant, puis vinrent à tour de rôle M. Grenier, avocat de Joliette, Ladouceur, avocat, et L. C. Farly de Joliette. L'assemblée, quoique très nombreuse, fut des plus paisibles et l'ordre le plus parfait ne cessa d'y régner du commemncement à la fin.

Le discours de Sir Wilfrid Laurier

Sur la question bilingue aux Communes.

Nous empruntons au "Devoir" cette appréciation sur le discours prononcé mercredi soir, à la Chambre des Communes, par Sir Wilfrid Laurier, sur la question bilingue:

"Le morceau d'éloquence le plus parfait et le plus classique qu'ait produit le débat, c'est le remarquable discours de Sir Wilfrid Laurier, qu'un des orateurs de la droite, M. Nickle, de Kingston, adversaire de la motion Lapointe, a qualifié de "pièce d'éloquence classique des plus merveilleuses, — a most wonderful speech of classical eloquence. Les discours de MM. Lapointe, Lemieux et Casgrain ont révélé la formation latine et le caractère français de leurs auteurs, tant par le fonds que par la forme, bien qu'ils les aient tous prononcés en anglais. Par ailleurs, MM. Borden et Devlin ainsi que M. Nickle, ont fait montre de solides qualités d'avocats constitutionnels. A ce point de vue surtout, il faut noter le discours de M. Nickle, modèle de précision, de clarté, d'esprit de suite et d'analyse vivement intéressant pour ceux qui, ne partageant pas la thèse de M. Nickle, à l'effet que le français n'a dans l'Ontario, aucun droit de par la constitution fédérale, savent toutefois apprécier un travail à sa juste valeur.

"Tant pour le fonds que pour la forme, le discours de Sir Wilfrid Laurier est une des meilleures pièces d'éloquence qu'il ait jamais prononcées, une de ces pièces bien ordonnées, à la française, traversées d'un courant de passion contenue, toujours présente, entrecoupées de tirades superbement dites, avec un art consommé qui ne décroit pas, chez ce vieillard de 74 ans. C'est peut-être le chant du cigne; aussi quelle ampleur dans l'idée, quelle forme, quel débit et, pour une fois quel accent de sincérité qu'on ne trouve pas toujours dans ses discours! Cet accent, il a frappé même des gens qui ont pendant des années douté de la sincérité de Sir Wilfrid, en doutent encore mais n'ont pu s'empêcher ce soir de déclarer ne l'avoir jamais senti aussi pris par le sujet qu'il traitait. Son discours n'a pas abordé la question constitutionnelle; il s'en est tenu à l'utilité du français, au droit naturel des enfants canadiens-français de parler la langue de leurs ancêtres et partant de l'apprendre dans leurs écoles; il s'est haussé à un appel au "fair-play" de l'Ontario, qu'il a supplié d'imiter l'exemple de largeur de vue de l'Angleterre, aux Indes, à Malte, au Sud-Africain, dans le pays de Galles, en Egypte, partout, sur la question éducationnelle. Et tout le temps qu'il a parlé, — une grosse heure et demie, coupée par l'ajournement de deux heures, au dîner, ce qui lui a permis de se reposer, — la Chambre entière, prise par son éloquence, l'a écouté attentivement, la gauche française l'applaudissant frénétiquement, la droite l'interrompant une couple de fois d'un rire sarcastique qu'il a dédaigné. Une seule interruption déplacée, d'un député orangiste de vingtième ordre, une de ces nullités dont se grossit le chiffre des zéros parlementaires, le député tory Best (Dufferin) a voulu couper momentanément son effet; mais elle lui a servi de tremplin d'où se lancer dans une nouvelle tirade d'éloquence, et il a laissé dans l'obscurité le piteux bonhomme jaune dont M. Morphy tirait la ficelle, pour le faire s'agiter."

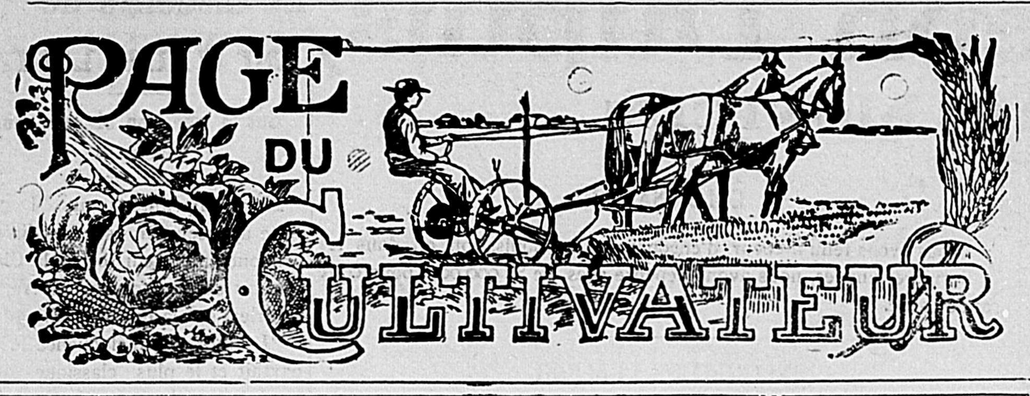

Pourquoi aussi ne pas avoir une "Semaine du Grand Nettoyage," à la campagne ?

Tous les printemps dans les villes on fait ce qu'on est convenu d'appeler les "Le grand Ménage" de l'intérieur et de l'extérieur des bâtiments. S'en trouverait-il de réfractaires à cette bonne habitude que les lois faites tout exprès pour l'hygiène et la salubrité des habitants, les forceraient à agir.

A part la raison hygiénique, il y a l'ensemble de propreté et d'ordre qui font la beauté attrayante et l'honneur des citadins. Plus les autorités sont dévouées à la propreté et l'embellissement de leur cité, plus aussi règneront l'élégance et l'attrait plus on aimera d'y demeurer.

Pourquoi pas la même chose, la même propreté à la campagne? A-t-on moins besoin de bon air, de vue agréable, à la campagne?

Les cultivateurs, qui n'ont pas encore compris cela, se disent souvent: "Oh! nous ne sommes pas renfermés comme les citadins, entre quatre murs, et condamnés à ne jamais voir le soleil. Nous avons la rivière, la mer, la forêt, les montagnes, les champs embaumés qui nous apportent la saine brise. etc.

Tout ceci est parfaitement vrai. Mais il faut plus que cela pour constituer un village de campagne; il faut des habitations de tout genre pour abriter et les villageois et les bestiaux de la ferme.Et c'est autour de ces logements qu'il est nécessaire de tenir une propreté exquise et de bon goût qui fait l'élégance et le charme de la campagne.

Même dans les fermes, il m'a été donné de voir parfois une telle négligence, de telles saletés, tout autour de certains logements, qu'en effet, il fallait se retirer loin, près de la mer ou de la montagne, pour ne pas être asphixié.

Les écuries et étables, en général, sont très mal tenues, à la campagne. On voit dans ces intérieurs une telle malpropreté qu'on se demande comment les animaux peuvent y garder la vie.

La chose se fait de plus en plus rare, me direz-vous. Mais malheureusement, elles se rencontrent encore trop souvent: les vaches servant de perchoirs aux poules, pendant l'hiver, tandis que du plafond toujours trop bas, pendent des milliers de toiles d'araignée qui s'y sont accumulées depuis que la grange est faite et ressemblent à autant de sacs de cendre, sur lesquels vous frappez infailliblement la tête, chaque fois que vous entrez, debout, dans cette vacherie, vrais nids de pestilence et de dangers salutaires.

Tout à côté des vaches laitières, vous entrevoyez la patte d'un veau émerbeant des sales débris et margoullis dans lesquels le reste est enfoui et en décomposition avancée. Ce petit animal, qui demande beaucoup de soin et d'air pur, a été asphyxié, à cause du manque complet de ventilation.

Faites-vous une idée, si vous le pouvez, de la quantité et qualité de lait que peut avoir le fermier de vaches ainsi soignées.

En d'autres étables, et celles-ci sont encore trop nombreuses, on pèche, au contraire, par trop de ventilation, c'est-à-dire que l'abri n'est qu'à demi fini.

Il pleut, il neige, il vente tout l'hiver sur les animaux qui grelottent de froid, les quatre pattes ensemble, jusqu'à ce que, vers la fin de l'hiver elles, les pattes, tournent "en l'air": ce qui montre combien dure encore est la vie de ces animaux.

Dans les deux cas précités, les cultivateurs se plaignent que la saison a été très rigoureuse, pour l'hivernage des bestiaux de la ferme Ce ne sont pas autant les froids de la saison que le manque de coeur et de courage de celui qui entreprend de garder un troupeau dans de telles conditions.

Entrez dans la bergerie, vous y trouverez autant de négligence et de saleté. La moitié des jeunes agneaux gisent dans l'ordure, morts d'inanition. La laine des brebis est décollée de la peau et tombante, si elle n'est pas déjà accrochée aux clôtures et aux broussailles des environs. Non plus pour ces fermiers-là l'élevage du mouton ne paie pas. Avec une telle paresse, ce serait l'extraordinaire, si le maintient de semblables troupeaux ne ruinât pas entièrement leur propriétaire.

Vous n'avez pas encore visité la porcherie? Entrez-y. Ou plutôt non, n'y entrez pas; vous ne pourriez en sortir, surtout à cette saison de l'année, où toutes les saletés accumulées pendant l'hiver et mêlées à la glace et à la neige fondues, en font une pâte gluante et sordide à vous renverser par terre. On est, comme çà, à se préparer de la viande pour l'été Quelle monstruosité que de donner à un tel propriétaire le beau nom de "fermier".

Vous n'avez pas encore vu le poulailler non plu. Il n'en existe pas, puisque vous avez vu les poules juchées sur le dos des vaches, dans l'étable.

N'allez pas non plus chez ces cultivateurs que la fainéantise ronge, pour trouver des cours et des dehors de logement mieux tenus. Là c'est le désordre complet, c'est la malpropreté à son comble, au moins l'égal en tout point à ce qui existe dans les granges. Maintenant que la neige est disparue, en passant dans le chemin, vous apercevrez un traineau soulevé et à moitié renversé, étant accroché au siège de la faucheuse qui, elle aussi comme bien d'autres instruments aratoires, a passé l'hiver "au grand air".

Relever les débris, les copeaux les ossements épars, les lambeaux deaux de lapins, les cornes, les gigots de bêtes crevées pendant l'hiver et que les chiens ont trainés partout autour de la maison et des granges, c'est trop d'ouvrage pour de tels morts-debout.

Plus tard, en juin prochain, les femmes de la maison se lamenteront que le "parfum" des fleurs de l'extérieur n'est pas du tout agréable, qu'il ne fait pas bon ouvrir les fenêtres du côté des cours, L'étonnant, c'est qu'il n'y ait pas plus de maladies, dans ces environs si maisains. Après avoir râclé et enlevé les détritus, et même tout ce qui est désagréable à la vue, le cultivateur qui mérite ce nom répand à profusion de la chaux partout où il en voit la nécessité: dans la cave, les étables, les égoûts d'éviers, etc.; ensuite il blanchit maison, granges, clôtures d'en avant sa propriété, etc

Voilà l'homme qui sait et veut vivre sur une ferme et y garder ses enfants heureux et satisfaits. Cette famille au moins peut ouvrir toute grande les fenêtres de la maison et jouir de l'agréable propreté des cours et des jardins avoisinants; elle peut aussi et sans danger pour sa santé ouvrir bien grands ses poumons et savourer l'air embaumé de la campagne, jouissances et bonheur après lesquels soupirent les gens de la ville.—L'Evangéline.

D. F. L.

(:o:)

Nouvelle Force au Printemps.

La nature a besoin d'aide pour fournir un nouveau sang salutaire.

Au printemps, le système a besoin d'être tonifié. Pour être en santé, il vous faut du sang nouveau, de même que les arbres ont besoin d'une nouvelle sève pour renouveler leur vigueur. La nature le demande, et sans ce sang nouveau, vous serez faible et languissant. Souvent, il se déclare des éruptions ou boutons disgrâcieux sur la peau. Dans d'autres cas, on constate simplement une sensation de fatigue et un appétit capricieux. Ce sont là autant de d'indices que le sang est en mauvais état, qu'une trop grande réclusion à la maison en hiver, a diminué votre vitalité. Ce qu'il faut pour vous remettre au printemps, c'est un tonique, et il n'y en a pas de meilleur au monde que les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules font véritablement un sang nouveau, riche et vermeil—ce dont vous avez le plus besoin le printemps. Ce nouveau sang chasse les germes de la maladie et rend forts, pleins de santé et de vie les hommes, femmes et enfants se fatiguant facilement.

Mme Eugène Cadarette, Amherstburg, Ont., dit: "Je souffrais d'étourdissements depuis longtemps. De douleur dans le dos, de migraine et rien de ce que je prenais ne me faisais du bien jusqu'à ce que je commençasse à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams. Elles m'ont guérie après en avoir pris six boites et maintenant je me sens mieux que jamais. Mon poids était descendu à 82 lbs et il est remonté à 100 lbs après avoir pris les pilules

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste au prix de 50c la boite ou de 6 boites pour $2.50 de The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

Tél. Bell 89
EPHREM BOLDUC
No 86 Rue Manseau
a toujours en mains
les
Charbons de toutes qualités aux meilleurs prix du marché.
45—J 1 o

REGLE DE TROIS

Trois choses à désirer:
La santé, l'affection des siens, la bonne humeur.
Trois joies de la vie:
Un foyer, un mari ou une femme d'élite, un coeur libre.
Trois choses à admirer chez une femme:
La dignité, la nature, la grâce.
Trois choses à admirer chez un homme:
L'empire sur lui-même, la noblesse de sentiments, la générosité.
Trois choses à gouverner:
Sa conduite, son caractère, sa langue.
Trois choses à détester:
La cruauté l'hypocrisie, l'arrogance.
Trois choses à cultiver:
La piété, la bonté, la sincérité.
Trois choses à posséder:
L'honneur, la droiture, le respect.

RÉVOLUTION !

Ayant fait des achats considérables, je suis en positions de vous offrir une chance unique pour vos ménages du printemps. En effet, quelle personne a pu dans Joliette, acheter une tapisserie dernière nouveauté et bonne qualité pour 1½cent la pièce. Pour vos salons c'est votre intérêt d'acheter des valeurs de $2.25 la pièce pour 90 cents. J'ai aussi des bordures ajourés à relief pour salon, salle à dîner, salle d'attente, etc. Pour se rendre compte de leur richesse, il faut les voir. Outre ces papiers de haute qualité, j'ai aussi des valeurs qui ne sont pas à dédaigner pour n'importe quels appartements, à des prix surprenants.

Pour constater l'épargne que vous pouvez réaliser, il faut vous rendre chez T. LEMAY, là vous saisirez la beauté et la valeur incontestables de nos Papiers Tentures et vous verrez que jamais vous n'avez payé aussi bon marché qu'en achetant chez...

T. LEMAY
PEINTRE
69, DeLanaudière, -:- Joliette
Téléphone 310.

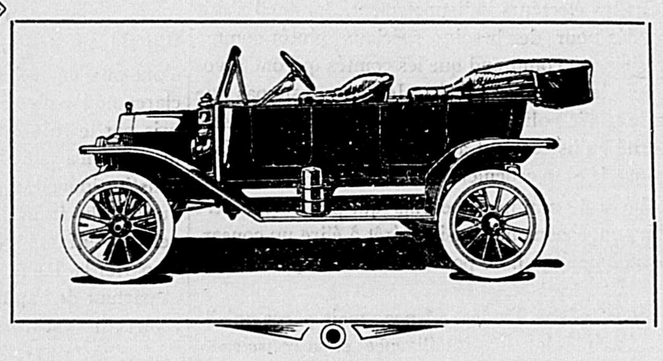

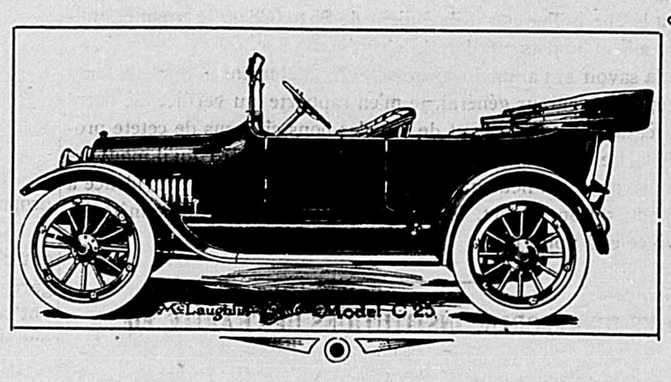

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai renouvelé cette année, mon contrat pour l'agence des automobiles " McLaughlin Carriage Co."

Les automobiles McLaughlin sont toutes à **Six Cylindres,** cette année, et notre modèle pour les chemins de la campagne est un vrai chef-d'œuvre, ayant 110 pouces d'empattement avec moteur de 35 chevaux vapeur à soupape dans la culasse, garde-boue ovales, démarrage électrique et équipement complet pour **$1085,00.** Nous avons aussi des grands modèles tels que **D 45** et **D 55 ;** de plus, nous avons des chars spéciaux qui sont très élégants et luxueux. Donc, si vous désirez un automobile confortable, rapide et d'endurance, demandez notre catalogue, qui vous donnera les détails de la construction de nos chars et vous démontrera leur supériorité.

J'ai pris possession de **l'Auto-Garage, 13 Rue Manseau, Joliette,** et aurai continuellement des experts fournis par la Compagnie McLaughlin, pour faire les inspections gratuitement sur chaque char que j'ai eu et aurai le plaisir de vendre. Ces inspections ont pour but de vous familiariser avec votre moteur et d'exempter les troubles qui surviennent à celui qui ne connaît pas sa machine.

Espérant que vous me favoriserez de l'examen de nos chars avant de placer votre commande,

Recevez Monsieur, mes meilleures salutations,

Bien à vous,

H. FOURNIER, Propriétaire du Garage,
13 RUE MONTCALM Téléphone: 131. JOLIETTE, P. Q.

Téléphone Rés. Privée: 262
Boite Postale: 196
JOS. A. GENEREUX,
Agent Général, JOLIETTE, P. Q.

J'ai aussi à vendre des Machines d'Occasion tels que STUDEBAKER, OVERLAND, E. M. F. et MAXWELL FORD, qui sont en excellentes cenditions et à des prix avantageux.

POLITESSE ET SAVOIR-VIVRE

Ne me parlez pas d'une famille où le mari tempête, où la femme criaille, où les enfants réplique, où les grands garçons n'ont à la bouche que des paroles vulgaires ou bourrues. Ces gens-là ne sont pas civilisés, ce sont des sauvages. Leur demeure devrait être au fond des bois, avec les loups qui hurlent et les bêtes qui s'entr'dévorent.

Pourquoi faut-il qu'il y ait tant de monde impoli et qu'il se dise tant de paroles grossières! C'est pourtant si agréable de se traiter comme des hommes. Pourquoi parler à vos semblables comme les charretiers conduisent des animaux rétifs? Et encore, les charretiers de bon sens ont avec leurs chevaux un ton plus doux que certains chrétiens quand ils parlent à leurs plus prochent parents!

On nous l'a dit et on nous le dira encore, nous sommes en train de perdre la bonne politesse et le savoir-vivre de nos ancêtres. Il faut déjà faire notre deuil des formules pleines de déférence et délicatesse dont on se servait autrefois. Aujourd'hui, c'est le ton bref, parfois cassant qui, paraît-il convient au libre Américain sur la terre d'Amérique. C'est celui-là que nous adoptons rapidement et que nous laissons prendre à la génération qui nous talonne.

Le pire, c'est qu'avec les belles formules disparaissent les belles manières et les bons sentiments. On aura beau dire,, l'enfant qui ne se donne pas la peine de parler poliment à son père ou à sa mère ne se donnera pas longtemps la peine de leur obéir. Il ne se fera pas faute de négliger bientôt leurs avis, puis de les envoyer promener.

Quels sont donc les remèdes qui nous permettrons de nous arrêter au milieu de ce courant qui nous éloigne de la civilisation? Il y en a plusieurs mais je veux en indiquer un seul qui vous surprendra peut-être: c'est le bon langage.

Oui, le bon langage.

Je suis persuadé qu'un enfant qui aura pris l'habitude de ne prononcer que des mots bien français et syllabes bien articulées, emploiera moins facilement des termes impolis.

Il y a des choses qu'on hésite à dire en bon français. La langue française cache sous ses plis toute la politesse de longs siècles de gentilhommerie. Elle s'est assouplie à l'expression facile des plus purs sentiments chrétiens elle a longuement élaboré ses formules pour exprimer le respect de l'autorité, la tendresse la plus chaude et la plus caressante, la piété la plus sincère et la plus raisonnable. qui parle un français correct est tout naturellement poli, et le brave Canadien à qui l'on parle un français bien pur porte inconsciemment la main à son chapeau.

Si donc vous voulez conserver et raviver les traditions de politesse au foyer et dans la rue, enseignez aux enfants à bien parler. La mère de famille pourra-t-elle user de paroles vulgaires, quand les lèvres de ses enfants n'égrèneront que des syllabes distinguées? Et quand la mère et les enfants parleront comme le beau monde,les jurons du père auront honte de faire éclater leur tonnerre dans ce concert harmonieux. Le père réprimera des impatiences qui ne pourraient s'exprimer à l'aise, et la paix, en s'installant au foyer, y rendra la vie plus agréable et la famille plus unie.

Le bon langage, instrument de paix familiale et de bonheur domestique, c'est exactement cela.

Je suis sûr que dans la maison où l'on parle bien, non seulement on se respecte plus mais on s'aime davantage et on se le dit plus souvent. Ceci n'est pas à dédaigner.

Chez nous, en effet, on s'aime dans les familles, on s'aime beaucoup, et cependant en plusieurs maisons on se le dit peu. Est-ce timidité? Est-ce gaucherie? Il me semble que ce sont les jolis mots qui nous manquent, les jolis mots et les tons doucereux? Que voulez-vous? Quand on se forme un gosier de perroquet criard et polisson comment pourrait-on roucouler? Si la langue ne sait articuler que des jurons et des vulgarités, aura-t-elle la souplesse de chuchoter des mots délicats?

Que nos instituteurs et nos institutrices ne se lassent donc pas d'enseigner le bon langage. Qu'ils insistent sur la ferme articulation des consonnes et sur l'exacte émission de nos claires syllabes. Que les mères leur viennent en aide avec un zèle toujours attentif; c'est un excellent *moyen d'inculquer* à leurs enfants plus de savoir-vivre, de respect et d'amour filial. Elles contribueront ainsi à soulever la génération qui pousse au-dessus du niveau où nous sommes aujourd'hui. Elle la feront plus française encore que la nôtre. C'est par là que nous serons quelque chose, nous, Canadiens français.

Et qui sait? Dans quelques années ces enfants qui auront appris à bien vivre en société, ils sauront peut-être répondre aux lettres, remercier dignement des services reçus, ne pas cracher sans cesse et partout, se conduire poliment devant les dames et les vieillards. Qui sait?

Annoncez dans L'Action Populaire

Poisson Frais Hadek, Dore, Fletant, etc, toutes les semaines.

AUSSI

Epiceries et Legumes de choix

CHEZ

J. A. BOISVERT,

Marchand-Epici Tél. Bell 10 74 Manseau, Joliette

Tel. Bell 281. 16 Place Bourget

LUDGER FOREST

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaude et à Vapeur.

Joliette, - P. Q.

Annoncez dans "L'Action Populaire"

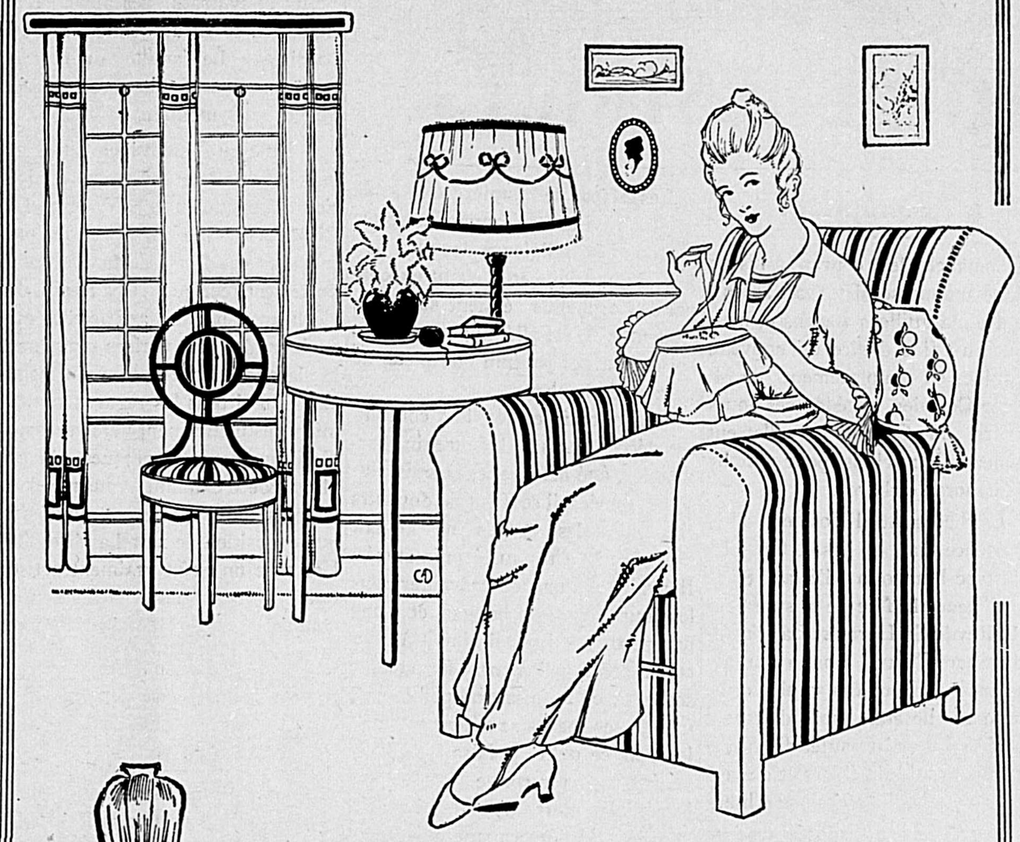

Les Fatigues et les Tracas du Ménage et de la Vie Sociale

engendrent des misères morales et physiques occasionnées par la pauvreté du sang et l'épuisement du système nerveux tout entier.

Bientôt la nervosité, les insomnies, les étourdissements, les indigestions, les maux de tête, les vertiges et les malaises particuliers à la femme viennent troubler son existence, lui enlèvent toute ambition et lui font perdre tout intérêt aux choses ordinaires de la vie.

Pourtant, les victimes de ce surmenage, moral et physique, peuvent facilement recouvrer : **force, santé, énergie, ambition,** et revoir encore la vie tout en rose, en faisant usage du

VIN ST-MICHEL

Un nectar, à la fois apéritif, digestif et reconstituant, dans lequel les vertus magiques des extraits essentiels à la vie, s'attisent à la flamme parfumée d'un vin généreux.

Le **Vin St-Michel** *fait merveille dans toutes les maladies de langueur, qui se caractérisent par l'anémie, l'épuisement, le manque d'ambition et d'énergie.*

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE, (Seuls Agents), **468 RUE ST-PAUL, O., MONTREAL**

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., *Agents pour les Etats-Unis.*

ACCORDEUR DE PIANOS.

Pour l'accordage de vos pianos, adressez-vous à

Arthur Beauséjour

ACCORDEUR DIPLOME

St-Ambroise de Kildare

Ouvrage garanti.-Prix modérés

CANADIAN PACIFIC

Les trains suivants circulent les jours de semaine seulement.

DEPART DE JOLIETTE

7.00 a.m. Pour Montréal et toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à St-Martin Jct. pour Ottawa, Labelle et les stations intermédiaires.

10.25 a.m. Pour Archambault et Lanoraie, faisant raccordement pour Québec, Grandes Piles, Grand'Mère et toutes les stations intermédiaires.

11.25 a.m. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

4.00 p.m. Pour Montréal, avec raccordement à St-Martin Jct pour St-Jérôme, Ottawa.

7.25 p.m. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

ARRIVENT A JOLIETTE

7.00 a.m. De Saint-Félix et Saint-Gabriel.

10.10 a.m. De Montréal et les stations intermédiaires.

11.25 a.m. De Montréal.

4.00 p.m. De Saint-Gabriel et Saint-Félix.

7.25 p.m. De Montréal et les stations intermédiaires.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.10 a.m. Arrive de Montréal pour Saint-Gabriel.

6.45 p.m. Arrive de Saint-Gabriel pour Montréal.

N. B. Pour autres informations s'adresser à l'agent le plus rapproché.

J. E. POIRIER.

Ford Ford Ford

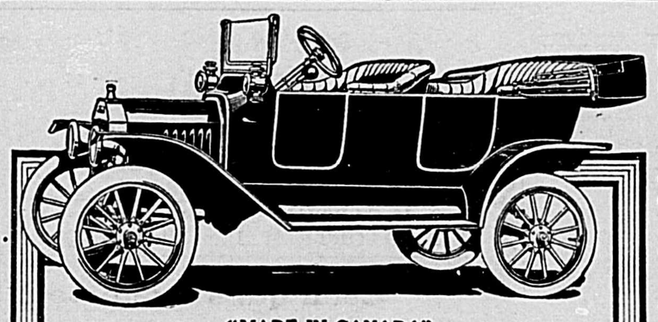

"MADE IN CANADA"

... Les Prix ont baissé.

La Plus Facile a conduire et a entretenir.

Ford THE UNIVERSAL CAR

Ford Ford Ford

CHARS de TOURISTES $558

CHARS A UN SIEGE $508

Aussi assortiment complet de machines de luxe. Voir le catalogue.

J. U. HERVIEUX, Agent Général pour les Co. de Berthier, L'Assomption, Joliette et Montcalm.

Armand Lachapelle, BIJOUTIER. Agent pour les Co. de Joliette et de Montcalm Livrés dans les quatres Comteés **Joliette**

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursion de l'Ouest Canadien

—POUR—

Winnipeg, Edmonton, Calgary

ET LES STATIONS INTERMEDIAIRES.

ALLER ET RETOUR.

Partira tous les MARDIS jusqu'au 31 octobre 1916.

Les billets sont bons pour deux mois de la date de l'émission, et si vous désirez être un ou deux mois de plu, il vous sera chargé $5 par mois d'extra.

Vous aurez des renseignements complets sur application, à l'agent le plus rapproché.

J. E. POIRIER, Agent.

—:(o):—

Commandez vos sacs à chapeaux à Joliette, à l'Action Populaire.

KODAK Articles de Toilette

LE TEMPS EST ARRIVE...

où il faut penser à empaqueter les fourrures pour plusieurs longs mois. pour qu'elles soient en sûreté et bien protégées contre les mites, n'oubliez pas de vous procurer des

Boules à Mites ou des **Sacs à Fourrures**

Agence pour les Produits Vinel

Liniment du Père André. Sirop expectorant du Père André. Capsules du Père André. Le grand Rénovateur de l'homme. Capsules Vinel. Régénérateur de la Femme. Teintures pour chapeaux de paille. Graines de Semences, etc.

Agence pour les Produits Vinel

La Pharmacie Rivest

Coin Ste-Marie et St-Viateur.

Jno TEL. BELL 257 B. P. 100

EVRAD D L'ACTION POPULAIRE

PARFUM Papeterie.

ABONNEMENT:
(PAYABLE D'AVANCE)

CANADA : Six mois . . $0.50
" Un an . . . 1.00

ETATS-UNIS : Six mois . . 0.75
" Un an . . . 1.50

L'ACTION POPULAIRE

"L'Action Populaire" compte actuellement plus de... 5.000 Lecteurs.

VOL. III, No 11. JOLIETTE, JEUDI, 11 MAI 1916. DEUX SOUS LE NUMERO

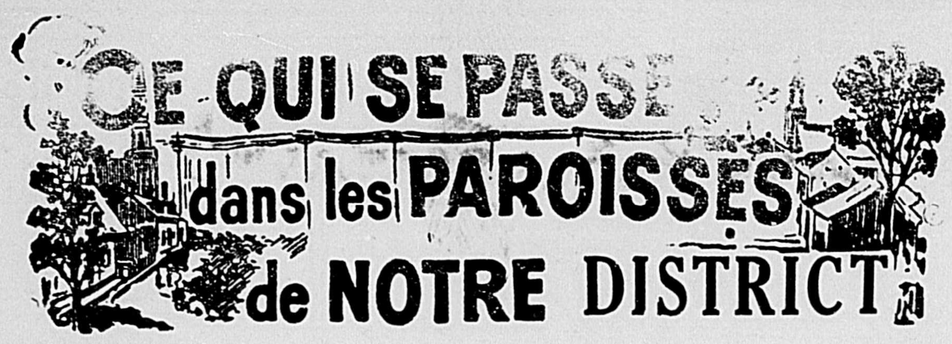

SAINT PAUL.

—Jeudi dernier, le 4 mai, un accident mortel est arrivé en cette paroisse. A huit heures du matin le jeune Léo Forest, âgé de 11 ans, fit une chute qui amena sa mort quelques heures après.

Il était le fils de M. Adélard Forest.

Son service a été chanté le 6 mai à 8 hrs par M. l'abbé T. E. H. Beaudoin.

Les porteurs étaient M. Omer Lafortune, Rolland Archambault Engelbert Malo et Rosaire Renaud.

A la famille cruellement affligée par cette mort soudaine, nous offrons nos vives sympathies.

—Le 4 mai, l'épouse de M. Camille Beaupré, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Paule Anita.

Parrain et marraine M. et Mme Paul Emile Beaupré.

L'Assomption.

—Dimanche le 7 courant à l'issue de la grand'messe, il y avait assemblée des marguillers anciens et nouveaux aux fins d'élire un nouveau marguiller en remplacement de M. Ludger Cormier, décédé ces jours derniers. M. Gédéon Brouillet eut l'honneur d'être choisi pour remplir cette honorable charge.

—Le 8 courant l'Hospice de la Providence était en liesse. On célébrait avec beaucoup d'éclat et de magnificence la fête de la supérieure, la Revde Sr Hermas. La chapelle du Sacré-Coeur, pour cette circonstance, avait revêtu sa plus riche toilette ; elle était splendidement décorée. Le maitre-autel disparaissait sous un nid de fleurs et de verdure, qu'une main artistique d'humble soeur avait su disposer avec un si bon goût et la plus parfaite symétrie.

Les effets de lumière électrique étaient ravissants, somme toute, ce fut une fête religieuse des plus belles. La musique et le chant exécuté par les orphelins étaient superbes. Chacun s'en est allé, apportant avec soi comme un parfum de piété, de paix et de bonheur.

—Vendredi dernier, le 5 courant est décédé Romuald Jourdain, cordonnier, âgé de 67 ans. Depuis plusieurs années, il soffrait de douleurs rhumatismales et rien ne laissait prévoir une fin aussi prématurée. Il avait coutume de travailler tous les jours dans son hangar, et d'une nature très active, il aimait à s'occuper continuellement. Et comme son absence se faisait un peu longue une de ses soeurs se détermina à aller voir ce qu'il y faisait. Quelle ne fut pas sa surprise de constater la pénible mort de son père agenouillé près d'un canapé sur lequel chaque jour il se reposait. Il laisse pour déplorer sa perte trois soeurs et un frère. Le service fut chanté par M. le curé, le 8 courant à l'église paroissiale. La mort de cet ancien paroissien sera vivement senti, car M. Jourdain était très bien connu et estimé et il comptait de nombreux et sympathiques amis. L'inhumation se fit au cimetière de la parcisse. La famille du regretté défunt a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

—Du 4 au 8 inclusivement, il y a eu exposition et brillante illumination électrique chez J. V. Martel & Cie de cette ville. L'aspect que présentaient ces flots de lumière était vraiement féérique. Des fleurs, des cloches et boules artificielles aux couleurs des plus variées tapissaient le plafond et tout le tour du magasin. Aussi tous les regards se portaient instinctivement vers ces beautés jusqu'alors inaperçues du public avide d'examiner jusque dans les plus petits détails cette magnifique exposition de marchandises étalées avec un goût vraiment artistique. De nombreux voyageurs de commerce, représentants d'importantes maisons de New-York dans les appareils électriques etc., etc. sont venus visiter ces marchandises Ils furent enchantés de pouvoir en constater la variété et la nouveauté comportant un assortiment aussi considérable dans une telle localité De plus, on a trouvé là en fait d'huiles, peintures et teintures, des articles qu'on ne pouvait se procurer ni à Montréal, ni ailleurs, et ce sont pourtant des matières d'utilité première et pour l'achat desquelles les prix sont excessivement élevés. M. Martel qui est avant tout un homme d'affaires et d'expérience, sait que l'annonce a une puissance souveraine et il sait toujours s'en servir en temps opportun pour en bénéficier avec de grands avantages Son commerce, établi sur des bases solides ne peut que s'accentuer de jour en jour. Travailleur infatigable économe et financier, doué d'une grande prévoyance, il voit de près à ses affaires et les administre sans bruit sachant que le travail est un grand facteur indispensable dans l'industrie comme dans le commerce.

Aussi faisons-nous des voeux pour que le succès le plus heureux continue de couronner ses généreux et constants efforts.

MERE ET BEBE

La mère aimante a toujours à coeur le bien-être de ses petits. Elle craint toujours l'apparition de maladies qui menaces ses petits. Des milliers de mères ont appris par expérience que rien n'égale les Tablettes Baby's Own pour tenir les enfants bien portants. A leur sujet Mme R. Morehouse, Blissfield, N. B. écrit: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que j'aie jamais employé pour mon bébé. Il était très maussade, mais les Tablettes l'ont rapidement rendu bien.' Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boite par The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

Petites Annonces

25 cts par 35 mots; 1 cent par mot additionnel.

TERRE A VENDRE—Très belle terre à vendre, à 3 miles de l'église, près de l'école, de la forge, du moulin à scie et farine, magasin, à 1½ mile de la station du C. P. R. Eau d'aqueduc, etc. Mesure 190 arpents en culture et une très belle sucrerie de 18 arpents avec évaporateur tout neuf, maison et dépendances en très bon ordre. Cette propriété mesure 6¾ arpents de largeur, et peut faire deux bons établissements. Prix: $13 500. S'adresser à J. W. Beaudoin. notaire, ou au propriétaire Jos. Desormiers. St-Henri de Mascouche. j.

ON DEMANDE A ACHETER Epinette et sapin de 1¼" d'épaisseur; ce bois pourra être chargé vert, sortant de la scie, payable sur livraison. A. C. Miquelon, Danville, Qué. jno

UNE SERVANTE TROUVERAIT de l'emploi immédiatement en s'adressant à la Pharmacie Rivest, Joliette.

A VENDRE pour cause de santé, une beurrerie située sur la rive du fleuve St-Laurent, outillage complet de premier ordre; aussi terrains et autres bâtisses à vingt arpents de l'église et près d'une école. C'est une bonne chance pour celui qui veut se créer un bel avenir. Conditions faciles pour prompt acheteur. S'adresser à L. E. Bouvier, Saint-Sulpice, Co. de l'Assomtion.

A LOUER—Un beau et grand magasin, situé place Lavaltrie, là où est le bureau de poste actuellement, avec système à eau chaude, aussi plusieurs logements privés et autres magasins sur la rue Notre-Dame. Aussi maison à vendre ou à louer située sur la rue St-Barthélemy. S'adresser à Arm. Lachapelle, bijoutier, Joliette.

Tél. Bell 94. B. de P. 70.

J. Conrad Perrault

AGENT D'ASSURANCES

SUCCESSEUR DE E. G. PICHE & CIE

Vie, Accidents. Responsabilité de Patrons. Courtier en Immeubles.

Porte voisine de la Banque Nationale.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

Complets pour Hommes

DE DERNIERE NOUVEAUTÉ

Nous avons les modèles les plus récents de toutes les nuances, faits ou à la verge.

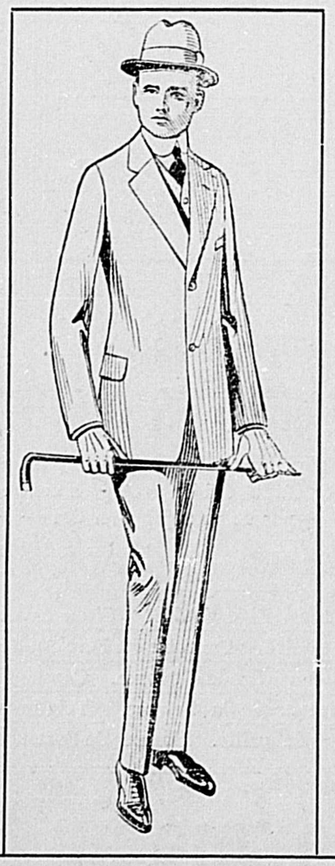

AUSSI

Grand Choix

D'HABITS

—POUR—

ENFANTS

Casquettes ET Chapeaux

DE PRINTEMPS

GANTS. COLS, CRAVATES

Voulez-vous une marchandise bien finie et de dernière mode?

—— ALLEZ CHEZ ——

Comtois & Riopel, Tél. Bell 154 12 Place Lavaltrie, JOLIETTE. P. Q.

les Rexall sont les PHARMACIES les plus en renom au Canada

Chocolats Liggetts

"Le beau Roman du Bonbon"

Les dames en raffollent.

De fait elles ont bien raison.

Les chocolats "Liggetts" sont dignes des lèvres les plus belles.

Recouverts du Chocolat le plus pur, leurs coeurs en sucre choisi et assaisonné d'extraits de fruits sont d'une délicatesse extrême. Et la gentille boite couronne bien l'oeuvre du confiseur.

Dans toutes les Pharmacies Rexall, on renouvelle d'un jour à l'autre l'assortiment des chocolats Rexall. 60c, 80c, et $1.00 la livre.

A. Ls Boucher, Pharmacien, Joliette.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR

LA SÉCURITÉ du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie.

J. O. McCARTHY, ... Président.
J. P. LAPORTE, M. D., Joliette, P. Q. Directeur.

Celui qui s'arrête peut lire

Pourquoi les individus en général n'étudient pas à fond le sujet d'assurance-vie est une énigme qui défit toute solution. Même l'homme qui prend une police d'assurance, sachant vaguement que par ce moyen il assure une protection certaine à sa famille en cas de mort, règle générale, ne fait pas de grandes recherches relativement à ce sujet—recherches qu'il ferait comme chose toute naturelle, s'il s'agissait de toute autre de ses entreprises. Le marché de la bourse, les opérations de banque et les lois du Conseil municipal peuvent être pour lui des études primaires, cependant quand il s'agit d'assurance-vie, il ignore tout, pour la raison que le sujet est trop embarrassant pour être approfondi, ou que cela ne l'intéresse pas aussi directement que ses autres placements.

Lorsque l'on considère que toutes les grandes compagnies d'assurance-vie font des opérations de banque ou des placements d'affaires surpassant de beaucoup ceux d'un grand nombre d'institutions financières, il est apparent que l'assurance joue une part importante dans notre vie industrielle. Il est vrai que, vu que plusieurs formes de contrats peuvent être émises, une compréhension parfaite du sujet est en quelque sorte plus difficile que ne peuvent l'être certaines autres formes de placement ou d'épargne.

Celui qui court peut ne pas lire, mais celui qui s'arrête un moment pour réfléchir et comprendre, peut lire.

A. E. LAFOND, SURINTENDANT.

J. O. CORNELLIER, Gérant de District, 32 St-Chs-Borromé. JOLIETTE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour de Circuit du comté de Montcalm.

Joliette, à savoir: No 2625. ALEXIS ERNEST THIBODEAU, demandeur; vs LEON LEPINE, Défendeur.

Une terre située en la paroisse de Saint-Patrice de Rawdon, désignée sous le lot numéro vingt-huit b (28b) du huitième rang du canton Rawdon, contenant quatre-vingt-dix acres en superficie—avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de Rawdon, MARDI, le VINGT-TROISIEME jour de MAI 1916, à UNE heure de l'après-midi.

JOSEPH GADOURY, Shérif.

Bureau du shérif,
District de Joliette,
18 avril 1916.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure.
District de Joliette.

Joliette, à savoir: No 7406 EDWARD ROWAN, Demandeur; vs THADDEUS H. WAY, Défendeur.

Un terrain emplacement faisant partie des lots numéros quatre-vingt dix-neuf et cent un de la subdivision du lot numéro dix-sept (17-99, 17-101) du cinquième rang du canton de Rawdon, suivant les plan et livre de renvoi officiel du cadastre de partie du dit canton; ayant quarante-sept pieds et demi de largeur sur cent cinq de longueur; borné au nord-ouest par la troisième rue, au sud-est par Révérend William Rilanee, au nord-est par Walter Blagrave, et au sud-ouest par James Mason—bâti de grange et étable.

Pour être vendu à la porte de l'église de Rawdon, MARDI, le TRENTIEME jour de MAI mil neuf cent seize, à UNE heure de l'après-midi.

JOSEPH GADOURY, Shérif.

Bureau du shérif,
Joliette, 25 avril 1916.